LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

SEMAINE DU 27 AVRIL AU 3 MAI 2022 - 1,50 €

N°2502

Nouvelle-Aquitaine

Rebond des projets d'investissements

Lot-et-Garonne
Les gérants Jouéclub du 47

Dordogne
Grippe aviaire, la série noire

Tourisme
Un musée d'histoire industrielle

© Shutterstock

Lola

APPRENDRE LE GRAFF

CHILLER DANS LES RUES DE NEW-YORK

DEVENIR ASTRONAUTE

Soignée pour un sarcome

Il n'y a pas de petits rêves, il n'y a pas de petits dons

C'est le cancer qui doit renoncer, pas les malades.

Votre entreprise est prête à s'engager ?
Quelle que soit sa taille et ses capacités financières, votre entreprise peut contribuer à la lutte contre le cancer

Plus d'informations sur
www.fondationbergonie.fr

FONDATION Bergonié
Fondation d'Entreprises

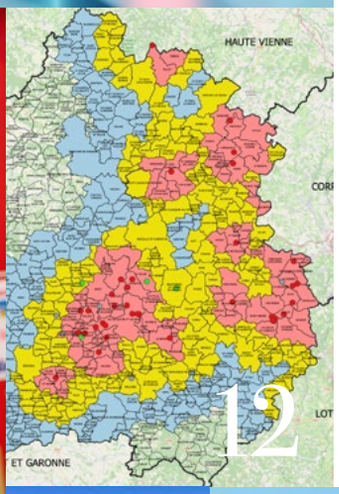

SOMMAIRE

4 À la loupe
Nouvelle-Aquitaine, rebond des projets d'investissements

7 À la loupe
Reprise des échanges internationaux

10 Actu Lot-et-Garonne
Les gérants Jouéclub du 47

12 Actu Dordogne
Grippe aviaire, la série noire

14 Tribune
Accros aux séries !

18 Nouvelles brèves

24 Annonces légales

34 Social
Indemnités de déplacement dans le BTP

35 Tendances Bourse

36 Tourisme
Un musée d'histoire industrielle

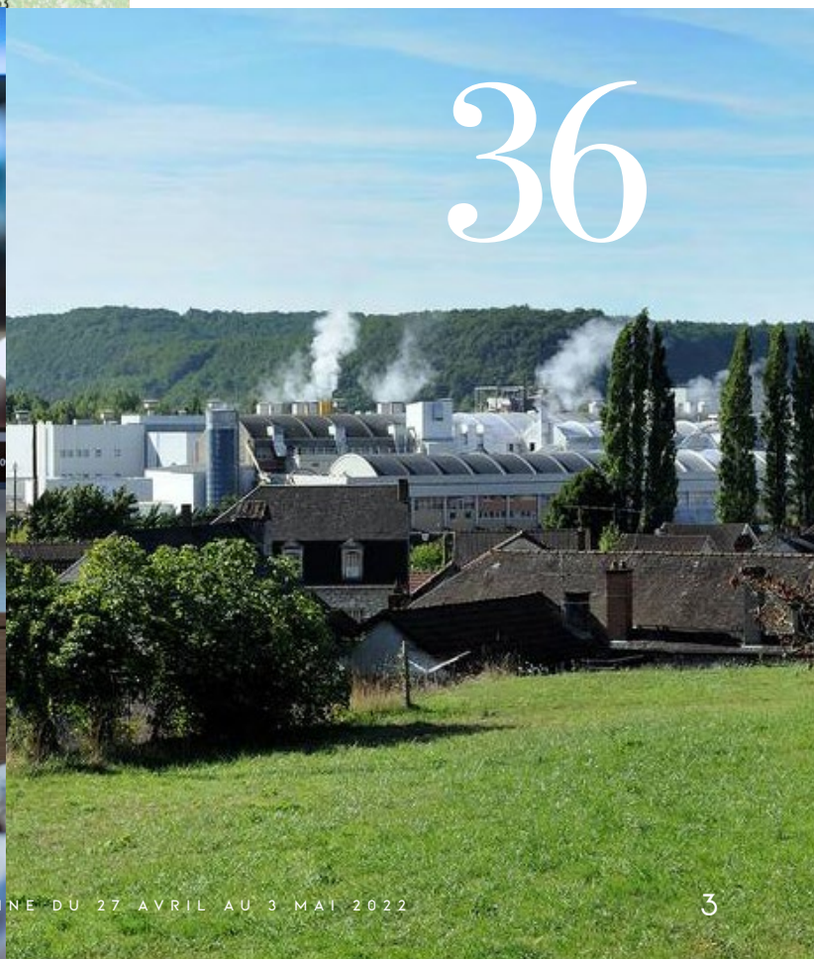

Après un ralentissement mondial des flux d'investissements en 2020, la Nouvelle-Aquitaine a retrouvé dès 2021 son niveau d'attractivité d'avant crise sanitaire. La région a même enregistré un chiffre record pour les investissements étrangers depuis 2018.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Les chiffres sont éloquents : 292 décisions d'investissement confirmées par des entreprises à capitaux étrangers ou des entreprises françaises exogènes, soit une augmentation de 43 % par rapport à 2020. Ces projets sont certes de plus petite taille puisque 46 % portent sur moins de 9 emplois, mais ils concernent les secteurs d'activité les plus impactés par la crise sanitaire : hôtellerie, tourisme et restauration ont retrouvé de l'élan grâce à des opérations de reprises bénéfiques pour le maintien des emplois. Autre élément à relever : les filières énergie, recyclage et santé, au cœur des priorités de la Région, restent en forte croissance depuis 2019 aussi bien en implantation de projets qu'en emplois créés.

65 % DE NOUVEAUX SITES

Parmi les 292 décisions d'investissement, 65 % concernent de nouveaux sites créés par des entreprises à capitaux étrangers et des entreprises françaises dont le siège se situe hors région (+ 43 % vs 2020). Ces investissements engendrent 5 858 créations ou maintiens d'emplois (+ 28 % vs 2020). Les investissements étrangers représentent 40 % des décisions en 2021, pour 37 % des emplois créés et maintenus. La part des

UN POINT SUR LA MÉTHODE

Ces chiffres sont issus du recensement des investissements exogènes français et étrangers en Nouvelle-Aquitaine, réalisé par l'Agence de développement et d'innovation (ADI) de Nouvelle-Aquitaine. Cet exercice est réalisé sur la base de critères comparables d'une année et d'une région à l'autre : emplois créés et maintenus, annoncés à 3 ans par l'entreprise étrangère ou française, ayant son siège hors région, lors d'opérations de création de nouveau site, d'extension de site existant ou de reprise… Ce fin travail de collecte et de vérification des données est réalisé en étroite collaboration avec les agglomérations, chambres consulaires et agences locales, ainsi que Business France pour les investissements étrangers.

NOUVELLE-AQUITAINE
EBOND DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS

© D. R.

© Shutterstock

projets dans les activités stratégiques, production, R&D et centres de décision, reste similaire aux années précédentes (43 %).

Une part grandissante des projets de réinvestissement sur des sites existants conforte la région (33 % des projets, soit + 9 pts vs 2020).

Ces investissements bénéficient à l'ensemble des départements de Nouvelle-Aquitaine : tous ont

Ces investissements bénéficient à l'ensemble des départements de Nouvelle-Aquitaine

INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

Business France, en partenariat avec ADI Nouvelle-Aquitaine, a réalisé un bilan en harmonie avec la tendance nationale : il souligne un niveau record du nombre d'investissements étrangers. 116 sont comptabilisés en région, pour 2 176 emplois annoncés, soit une hausse de 66 % vs 2020 des décisions d'investissements étrangers. La Nouvelle-Aquitaine se maintient ainsi en 2021 à la 7e place du classement des régions d'accueil des investissements directs à l'étranger (IDE) en termes de nombre de projets. Ce sont les opérations d'extension (43 % des IDE en région) qui ont généré le plus d'emplois, avec 52 % du total des emplois étrangers.

Parmi les secteurs qui génèrent le plus d'emplois, celui de l'hôtellerie, tourisme, restauration (12 % des emplois), les prestations informatiques (9 %) ou encore les médicaments et biotechnologies (9 %). 24 pays ont investi en Nouvelle-Aquitaine en 2021, avec un même trio de tête qu'au niveau national : l'Allemagne et les États-Unis avec chacun 15 projets et 15 % des emplois étrangers, suivis par le Royaume-Uni avec 14 projets et 13 % des emplois. La Suisse se démarque à la 4e place avec 12 projets et 11 % des emplois.

INVESTISSEMENTS FRANÇAIS

Selon un bilan réalisé par ADI Nouvelle-Aquitaine, la région a recensé 176 investissements français en 2021 pour 3 682 emplois annoncés à trois ans. L'évolution positive du nombre de décisions d'investissements (+ 31 % vs 2020) est à pondérer par un retard sur la projection de créations d'emplois à 3 ans (+ 8 % vs 2020).

L'Île-de-France concentre encore la grande majorité des implantations exogènes françaises en Nouvelle-Aquitaine, avec essentiellement des créations de nouveaux sites (70 %). La part des extensions de sites existants retrouve le niveau de 2019 (27 %), après une baisse en 2020. La tendance est aux plus petits projets passant d'une moyenne de 30 emplois chacun en 2019 à 20 emplois en 2021 (hors projets de reprise).

bénéficié de leur multiplication. La Gironde et les Pyrénées-Atlantiques sont ceux qui ont reçu le plus d'investissements exogènes français ou étrangers.

ILS RÉINVESTISSENT EN NOUVELLE-AQUITAINE

L'entreprise DRT, implantée historiquement dans les Landes depuis 1932, s'est dotée d'une nouvelle unité de production polyvalente d'ingrédients biosourcés sur son site de Castets. Cette usine, mise en service en janvier dernier, va assurer l'approvisionnement en Europe de divers produits finis et d'une large gamme de produits intermédiaires pour l'industrie. Elle offre des solutions plus rentables tout en réduisant son impact environnemental grâce à son implantation au cœur des marchés européens, ce qui limite le transport des matières premières et des produits finis. Ce projet a permis au site landais de remporter la compétition qui l'opposait à un projet envisagé en Inde : 30 emplois directs sont attendus.

Le laboratoire allemand Merck, présent depuis 35 ans à Martillac, en Gironde, a engagé d'importants investissements pour intégrer la production commerciale au site de développement : de quoi confirmer son positionnement à l'échelle internationale dans le secteur CDMO (entreprises sous-traitante ou d'externalisation dans la fabrication de produits pharmaceutiques). Son expérience dans ce domaine l'a naturellement désigné comme leader dans cette diversification. Pour répondre à ces enjeux stratégiques, Merck Biodevelopment se dote d'un bâtiment de production commerciale et va intégrer plus de 150 nouveaux collaborateurs d'ici à fin 2023.

REPRISE DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Les échanges internationaux de la Nouvelle-Aquitaine en 2021 se distinguent par une hausse des exportations, et pourtant une balance commerciale déficitaire.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

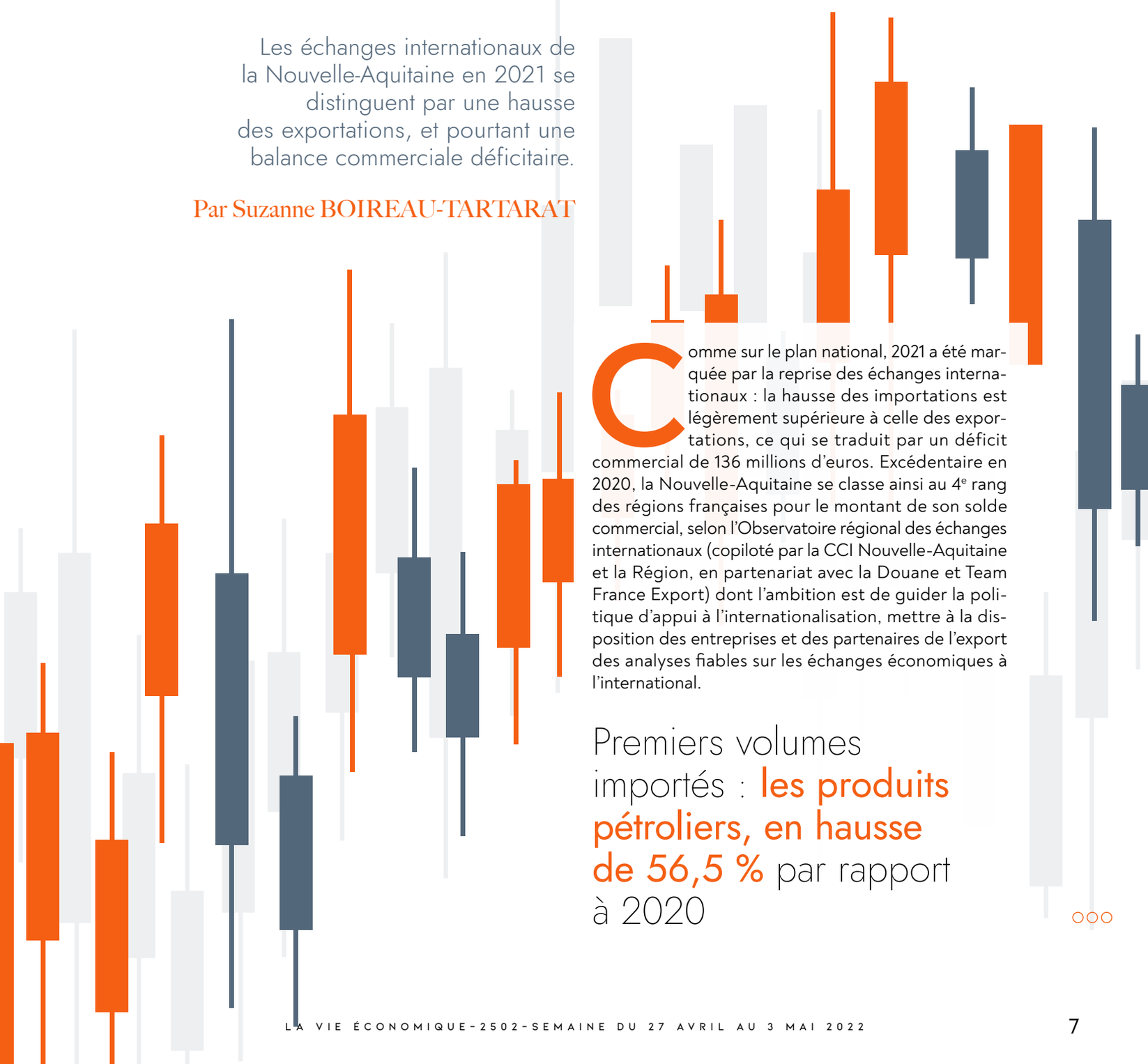

Comme sur le plan national, 2021 a été marquée par la reprise des échanges internationaux : la hausse des importations est légèrement supérieure à celle des exportations, ce qui se traduit par un déficit commercial de 136 millions d'euros. Excédentaire en 2020, la Nouvelle-Aquitaine se classe ainsi au 4e rang des régions françaises pour le montant de son solde commercial, selon l'Observatoire régional des échanges internationaux (copiloté par la CCI Nouvelle-Aquitaine et la Région, en partenariat avec la Douane et Team France Export) dont l'ambition est de guider la politique d'appui à l'internationalisation, mettre à la disposition des entreprises et des partenaires de l'export des analyses fiables sur les échanges économiques à l'international.

Premiers volumes importés : les produits pétroliers, en hausse de 56,5 % par rapport à 2020

UKRAINE/RUSSIE ET NOUVELLE-AQUITAINE

6 % des entreprises néo-aquitaines entretiennent des relations commerciales avec l'Ukraine et/ou la Russie (10 % en Lot-et-Garonne, 4 % en Dordogne)

À l'export, la Russie est le 19e client de la Nouvelle-Aquitaine (**273 millions d'euros** en 2021)

L'Ukraine est le 45e client de la Région (**86 millions d'euros** en 2021)

La région a importé pour **un milliard d'euros** depuis la Russie (87 % de produits pétroliers)

Import depuis l'Ukraine : **93 millions d'euros** (46 % de produits sidérurgiques)

37 % des dirigeants néo-aquitains ont ressenti un **impact immédiat** de la crise sur leur activité

Sources : Enquête flash de la CCI Nouvelle-Aquitaine, Préfecture de Gironde, chiffres Douanes

DES EXPORTATIONS EN HAUSSE DE 18,2 %

En 2021, les exportations de la Nouvelle-Aquitaine s'élèvent à 25,9 milliards d'euros contre 21,9 milliards en 2020 : cette hausse de 18,2 % sur un an (+ 15,2 % pour la France) est portée par la dynamique des deux premiers produits exportés, les boissons (+ 20,7 %), boostées par les ventes en Chine, et la construction aéronautique et spatiale (+ 86,5 %), portée par les ventes aux Émirats Arabes Unis. Parmi les 20 premiers produits exportés, seuls les équipements pour automobiles, les viandes et produits à base de viande sont en baisse.

Globalement, le secteur de l'agriculture et agro-alimentaire – spécificité régionale –conserve sa position de leader à l'export avec un excédent commercial de 6,2 milliards d'euros (5,17 milliards en 2020).

© Shutterstock

PRÈS DE 20 % DE HAUSSE DES IMPORTATIONS

Avec presque 26 milliards d'euros, les importations régionales ont augmenté à peine plus (+ 19,9 %) qu'au plan national (+ 18,7 %). Cette hausse s'explique par la reprise économique en 2021, mais aussi par la poussée des prix des matières premières.

Premiers volumes importés : les produits pétroliers, en hausse de 56,5 % par rapport à 2020, tout comme les secteurs de la chimie et de la sidérurgie, avec respectivement + 35,4 % et + 67,9 %. Comme pour les exportations, peu de produits ont connu une baisse de leurs importations.

Côté partenaires commerciaux, les États-Unis restent le premier client avec 12,2 % des exportations régionales, au coude à coude avec l'Espagne voisine (12,1 %), qui reste le premier pays fournisseur de la Nouvelle-Aquitaine avec 15 % des importations. Les échanges avec la Chine et les Émirats Arabes Unis ont sensiblement augmenté.

GUERRE EN UKRAINE : LES ARTISANS IMPACTÉS

La Chambre de Métiers de Nouvelle-Aquitaine vient de publier les résultats d'une enquête conjoncturelle. Et près de deux mois après le début du conflit en Ukraine, 68,7 % des chefs d'entreprise artisanale interrogés affirment rencontrer des difficultés. Le conflit touche tous les secteurs mais 77,8 % des répondants issus du secteur de l'alimentaire se disent impactés. Ils sont 75,3 % dans le bâtiment, 66,9 % dans la production et 61,3 % dans les services. Parmi les principales difficultés évoquées : le coût des déplacements arrive en tête avec 86 % des difficultés citées, suivi du coût des matières premières (73,75 %). La baisse du pouvoir d'achat de la clientèle est citée en 3e niveau d'importance avec 70,4 %. Suivent ensuite les problèmes d'approvisionnement (53,45 %), le coût de l'énergie (50,67 %) et la renégociation des devis (32 %). Les difficultés salariales sont aussi évoquées par 5,75 % des répondants, ainsi que la cybersécurité (2,2 %).

Pour s'organiser face à cette crise, près de 37 % des répondants pensent optimiser au maximum leurs consommations énergétiques. 36 % envisagent d'améliorer leur stratégie commerciale, 26 % pensent diversifier les fournisseurs, 9 % modifier leur organisation interne, 3,5 % comptent renforcer leur sécurité informatique.

« Les cellules de crise mises en place au moment des confinements ont été réactivées pour informer les artisans sur les dispositifs de soutien adaptés à leur situation », a déclaré **Gérard Gomez**, président de la CMA Nouvelle-Aquitaine.

LES GÉRANTS JOUÉCLUB DU 47

THOMAS & MARION
PORCARELLI

© D.R.

Né en Gironde il y a 70 ans, le groupe JouéClub compte aujourd'hui plus de 200 adhérents pour 300 points de vente en France, 48 points de vente à l'étranger. L'occasion de rencontrer la famille Porcarelli, gérants historiques des magasins en Lot-et-Garonne.

Par Mathieu DAL'ZOVO

Quel enfant n'a pas rêvé d'avoir un magasin de jouets à son entière disposition ? Pour Thomas Porcarelli, ce rêve est devenu réalité lorsque sa mère a ouvert son premier magasin de jouets en 1984 au centre-ville d'Agen avant de rejoindre le groupe girondin JouéClub deux ans après. Quelques années plus tard, Thomas Porcarelli a repris le flambeau familial et gère, avec sa compagne Marion, les 3 magasins installés en Lot-et-Garonne (Agen, Boé, Nérac). « L'univers du jouet est un secteur d'activité un peu à part car il faut avoir gardé son âme d'enfant. Savoir vendre le bon jouet à la bonne personne, c'est technique mais c'est très fort quand on voit la joie que cela procure et puis c'est un métier de passionnés où la famille est omniprésente.

« Chez JouéClub, 80 % des responsables actuels de magasins en France ont pris la suite de leurs parents ! Pour moi, entrer dans cet univers, c'est s'engager pour une vie et c'est pour cela que ma compagne, à l'instar de nombreux autres responsables, a fini par me rejoindre dans cette aventure passionnante ou que certains salariés sont avec nous depuis 20 ou 30 ans. Même si cela demande beaucoup de travail, c'est un secteur d'activité atypique et magique. Quand on reçoit les dernières grosses peluches ou les nouvelles maquettes de Lego, nos yeux s'illuminent avec la même ferveur que des enfants », témoigne Thomas Porcarelli.

UNE AFFAIRE DE FAMILLE

Comme 80 % des responsables de magasins JouéClub, Thomas Porcarelli a donc suivi lui aussi la voie tracée par ses parents après avoir connu un parcours de formation dans l'électronique. « Mon père a quitté son métier d'électrotechnicien en 1992 quand nous avons ouvert notre 2e magasin sur Agen avant de créer celui de Nérac en 1994. En 2013, après l'abandon d'un projet sur Villeneuve-sur-Lot, nous avons été sollicités pour rejoindre la zone commerciale O'Green à Boé. C'est là que j'ai décidé de prendre le relais de mes parents avant que ma compagne Marion ne quitte elle aussi son métier de préparatrice en pharmacie pour me rejoindre. En 2016, j'ai racheté la société à mes parents et nous avons ensuite déménagé le magasin du boulevard de la République à Agen vers la place de la Cathédrale, toujours en centre-ville », ajoute Thomas Porcarelli.

© D.R.

UN SECTEUR ATYPIQUE TRÈS CONCURRENTIEL

Responsable aujourd'hui de 13 salariés pour 3 magasins JouéClub en Lot-et-Garonne, Thomas Porcarelli ne manque pas de projets face à une concurrence importante dans ce secteur d'activité : « C'est un marché qui est moins soumis aux crises mais très concurrentiel, ce qui nous oblige à nous réinventer en permanence notamment dans la mise en scène des produits pour faire vivre des expériences à nos clients, ce qui est le cœur de notre métier. Mon père me disait toujours que quand cela ne va pas, on pense toujours à faire plaisir aux enfants en priorité et quand ça va, on offre aussi un petit cadeau ! C'est ce qui fait la particularité de ce secteur ».

« Chez JouéClub, **80% des responsables actuels** de magasins en France ont pris **la suite de leurs parents** »

CULTURE GEEK

Si la clientèle principale reste les enfants, les adultes y trouvent aussi leur bonheur (avec des jeux de société dédiés) tandis que les adolescents sont plus difficiles à toucher. « À partir de 12 ans, les adolescents délaissent les magasins de jouets mais on en récupère beaucoup après 16 ans grâce à la culture geek », explique Thomas Porcarelli avant de rejoindre un salon de professionnels où il testera les dernières voitures radiocommandées et enfilera un costume de tigre avant de les proposer à ses clients… avec une passion et une âme d'enfant toujours intactes.

GRIPPE AVIAIRE, LA SÉRIE NOIRE

La grippe aviaire poursuit ses ravages en Dordogne, région qui avait échappé à la crise jusqu'à cette fin d'hiver. L'État pare au plus pressé sur le plan sanitaire et prépare les indemnisations, le Département organise la survie de la filière.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

L'épizootie ne cesse de gagner du terrain : très évolutive et hautement pathogène, elle n'est toujours pas stabilisée. Au 19 avril, 37 foyers sont confirmés, avec un périmètre qui s'étire en Bergeracois et dans le haut-Périgord. Compte tenu des nouveaux foyers (7 en trois jours, confirmés dans des zones déjà impactées), les mesures sont étendues à 90 communes en zone de protection et 371 communes en zone réglementée supplémentaire.

ASSAINISSEMENT PRÉVENTIF

Après concertation avec les professionnels concernés et compte tenu de l'évolution de la situation, il a été décidé de renforcer la stratégie d'assainissement préventif en zone réglementée. La zone réglementée supplémentaire, qui devait être levée le 19 avril, a été prolongée de 6 jours, avec maintien de l'interdiction d'entrée de volailles vivantes. La zone de protection (3 km) et la zone de surveillance (10 km) resteront en vigueur jusqu'à stabilisation de l'épizootie. Dans les élevages de volailles présents dans un périmètre de 1 km autour d'un foyer déclaré ou d'un site sensible, toutes les volailles présentes sont abattues préventivement. Sur un périmètre de 3 km autour d'un foyer déclaré ou autour d'un site sensible, tous les palmipèdes dans les élevages doivent être abattus.

Au-delà de cette zone de protection, tous les élevages de canards prêts à gaver situés dans un périmètre de 5 km autour d'un foyer déclaré ou d'un site sensible doivent également faire l'objet d'un abattage préventif. En fonction d'une analyse des risques, cette obligation pourra être étendue aux élevages de canards prêts à gaver dans un périmètre de 10 km autour d'un foyer déclaré ou autour d'un site sensible, sur décision de l'administration.

Pour ce faire et afin d'accroître les capacités d'abattage, le Département renforce ses capacités d'abattage et des laissez-passer sont délivrés à des élevages situés en zone réglementée pour orienter les animaux sains vers les abattoirs, pour une valorisation du travail des éleveurs tout en contribuant au dépeuplement.

Le dépeuplement des foyers confirmés et le dépeuplement préventif des élevages situés en zone de protection ont conduit à euthanasier 277 982 volailles, ce qui représente plus de 718 tonnes orientées vers l'équarrissage.

SOUTIEN À UNE FILIÈRE EN DANGER

Les mesures déjà prises visent à créer les conditions d'un vide sanitaire dans un périmètre suffisamment large autour des foyers confirmés,

Tous les élevages de canards prêts à gaver **situés dans un périmètre de 5 km autour d'un foyer déclaré doivent être abattus**

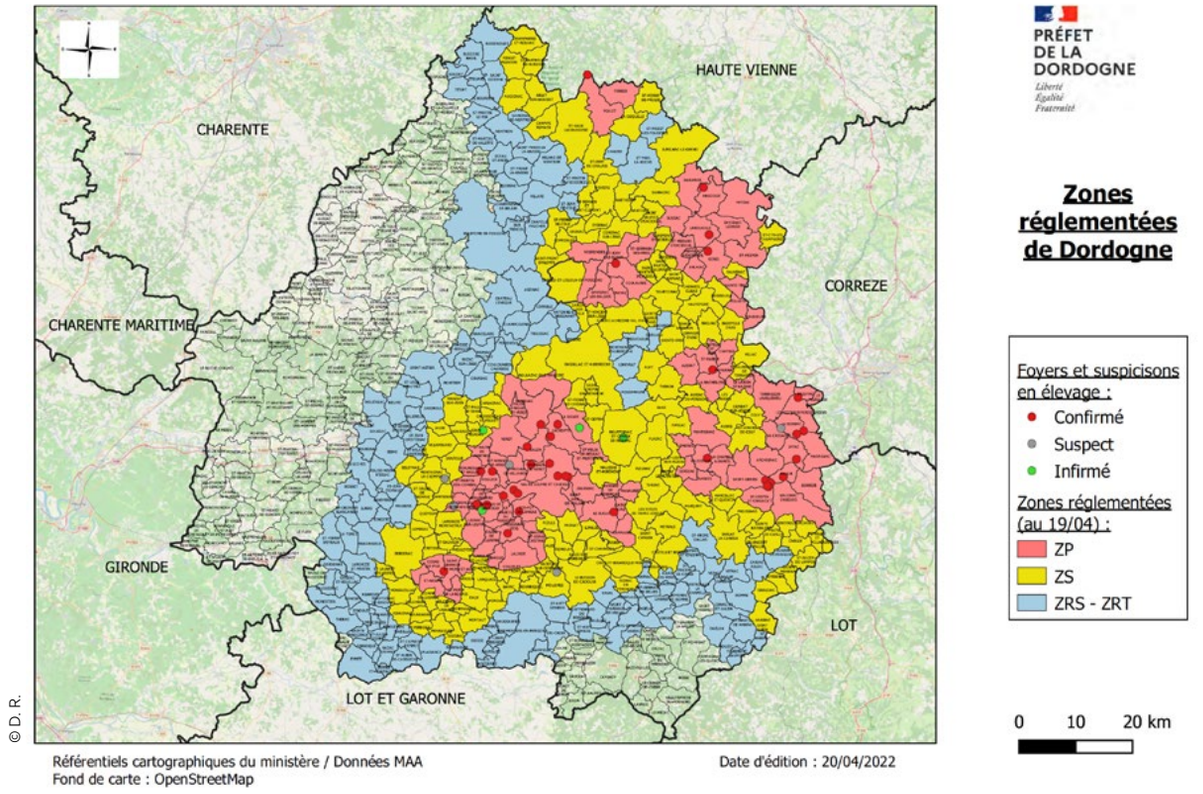

afin de freiner la propagation du virus et de protéger les élevages indemnes : un arrêté préfectoral a été pris en concertation avec les professionnels dès le 4 avril, sur proposition de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations. Parallèlement, les services de l'État ont déjà fait parvenir les dossiers d'indemnisation aux éleveurs concernés. Les avances financières seront faites après le dépôt de dossier, dans l'attente d'expertise pour le montant total à indemniser. Pour les animaux des foyers confirmés et les élevages concernés par un abattage préventif, la valeur des animaux abattus sera déterminée selon expertise, sur barème du ministère de l'agriculture, avec le versement d'une avance calculée sur 75 % de cette valeur. S'ajoutera une estimation de l'impact économique.

De son côté, le Conseil départemental se mobilise pour lancer un programme de soutien fort à cette filière traditionnelle et essentielle pour l'économie locale : la crise a mis au jour une certaine vulnérabilité de la filière gras en raison d'une très faible autonomie territoriale en oisons et canetons. « L'arrêt brutal de la production imposé par la crise de l'influenza aviaire, accompagné des obligations de vides sanitaires, mettent potentiellement en danger la filière gras, et plus particulièrement la production d'oies qui pourrait disparaître, en dépit d'une demande et de perspectives de croissance », a déclaré l'exécutif dans un communiqué.

UN PLAN DÉPARTEMENTAL SUR SEPT FRONTS

Le programme départemental canards et oies du Périgord entend soutenir et relancer cette filière de renom pour assurer les enjeux économiques et les demandes croissantes sur les marchés locaux, ainsi que celles du marché à l'export, surtout en Asie, « pour faire de la Dordogne un acteur incontournable de la filière gras canards et oies en France et en Europe ».

Il se décline autour de sept actions adaptées : lutte contre la propagation de l'influenza aviaire dans un contexte d'urgence (le Département se propose d'intervenir dans la prise en charge des analyses d'écouvillonnage à hauteur de 40 %, sous réserve de l'accord de l'État) ; développement d'une autonomie territoriale en canetons et oisons ; accompagnement fort des investissements en matière de biosécurité ; accompagnement des investissements des exploitations ; le soutien et la dynamisation de l'expérimentation ; innovation, recherche et formation afin de lutter durablement contre l'influenza aviaire ; adaptation des structures d'abattage (possibilité d'accompagner la modernisation et le développement de ces structures, de même que la création d'un nouvel atelier d'abattage et de découpes en Sarladais) ; accompagnement de la relance de la filière gras via une importante campagne de promotion et de communication. Le principe de ce programme départemental canards et oies du Périgord sera soumis à la commission permanente qui se réunira le 16 mai.

ACCROS AUX SÉRIES !

La vie en série, un modèle qui nous emballe ! C'est une comédie humaine de notre temps qui signifie bien des choses de nous. Et vous, êtes-vous plutôt *En thérapie* ou *Élite* ?

Par Marie-Pierre BORDE,
médiateur conventionnel et judiciaire
Inscrite auprès des Cours d'appel de Bordeaux et d'Agen

Deux principales plateformes de streaming se partagent le marché des séries. Notre engouement pour les séries s'affirme de plus en plus. La période de crise sanitaire et de crise internationale que nous traversons, nous oriente vers un chacun chez soi et contribue largement à développer son attrait. 3 h 30 ! C'est la durée moyenne passée par jour par Français devant des programmes télévisés, séries inclues. Longtemps l'apanage des Américains qui produisaient des « soaps » comme *Dallas, La Petite Maison dans la prairie ou Starsky et Hutch, Serpico, Hill Street Blues, Alerte à Malibu, Beverly Hills*... Et tant d'autres.

© Shutterstock

CRIMES, SURVIE, POUVOIR

La série s'est transformée. Elle s'est émancipée, aussi bien sur les formats que sur les styles ou les thèmes. La liste des séries est devenue très longue. Des exemples parmi celles qui cartonnent aujourd'hui : *The First Lady, Sex Education, Archive 81, Stranger Things, The Witcher, Startup, La Cité invisible, Tribes of Europa, Inventing Anna*... Sans compter les succès de *Sopranos, Breaking Bad, Six Feet Under, The Wire, Attack on Titan, Le Bureau des légendes, Mad Men* et des dizaines d'autres. Affaires de police, affaires de fiction, peuples en danger, survie en milieu hostile, et un peu de sexe mais pas trop. Le slogan « Sex, Drug, Rockn'roll » bat un peu de l'aile. C'est plutôt crimes, survie, pouvoir. Les séries politiques se multiplient.

UNE SÉRIE DOIT NOUS EMBARQUER

Chacun de nous est devenu adepte d'une série qu'il peut défendre et argumenter avec beaucoup de conviction et d'enthousiasme. Nous savons décrire ce qui nous plaît et nous passionne dans l'une, ce que nous n'aimons pas du tout dans une autre. Nos choix sont clairs. Une série doit nous embarquer. Certains aiment regarder une série en live, c'est-à-dire qu'ils vont la regarder dans la temporalité de sa parution. Il s'agit souvent de la parution d'un épisode chaque semaine. Ceux-là savent attendre la semaine suivante pour découvrir la suite de l'histoire. D'autres, qui sup-

MARIE-PIERRE
BORDE

© Atelier Gallien

portent moins la frustration, les consomment en mode différé, selon leur temporalité à eux. Ceux-là souvent peuvent regarder un, deux, voire trois, et puis allez, quatre épisodes d'affilée, sombrant dans le sommeil à 2 ou 3 h du mat ! Dans nos conversations, chacun trouve rapidement son camp et ses semblables.

LA CULTURE NIPPONE EST ARRIVÉE

Parmi ces séries, certaines sont issues d'œuvres littéraires, comme *Attack on Titan* issue d'un manga japonais ou *La Servante écarlate* issue du livre éponyme de Margaret Atwood. Avec les séries, nos horizons culturels se sont élargis, notamment vers la culture nippone et coréenne. Si les décennies 1980-2000 ont été caractérisées par une américanisation de notre société, les années 1990-2010 ont vu arriver la culture nippone, par l'image et l'alimentation. *Dragon Ball*, Nintendo et sushis déboulent au pays d'Astérix !

La **série est une fiction certes,** mais c'est bel et bien un réel investissement affectif

© Shutterstock

© Shutterstock

Regarder une série s'est injecter un peu d'éternité dans notre quotidien et dans ses cycles

ALORS POURQUOI REGARDONS-NOUS UNE SÉRIE ?

La série est une comédie humaine de notre temps, accessible à chacun. Nous y plongeons, nous nous demandons comment nous aurions fait à la place du personnage principal qui accompagne une partie de notre vie et de notre histoire. Nous grandissons, vieillissons avec une série. Chaque épisode nous apporte un peu plus d'informations sur ce personnage. Notre addiction se construit autour de l'intimité qui se créé avec lui.

C'est une fiction certes, mais c'est bel et bien un réel investissement affectif. Nous voulons en savoir plus. Que les mondes qui sont décrits dans les séries soient complexes n'empêche nullement notre identification. Le personnage prend chair. Il vit et il nous tient en haleine. Avec le nombre de postes numériques par famille, il n'est plus question de suivre ces séries en famille. Chacun a son menu, mais le principe est le même.

Umberto Eco disait que « la série répond au besoin infantile d'entendre encore et toujours la même histoire, d'être consolé par le retour de l'identique sous des déguisements superficiels ». La série se déroule selon un mode narratif bien huilé. Nous y voyons des choses que nous attendons, mais pas seulement. Il nous faut aussi être surpris.

La série est une affaire de répétition dans laquelle se créé un lien entre la temporalité du personnage et celle du spectateur. **Regarder une série s'est injecter un peu d'éternité dans notre quotidien et dans ses cycles.** La série, par ses saisons et par ses épisodes, rythme la vie du spectateur. Elle lui permet d'écouter un récit et un discours dans lequel le spectateur choisit librement de s'inscrire. Tout s'y répète de façon nouvelle, et la vie devient un roman à rebondissements permanents.
Regarder une série c'est voir sans être vu, c'est en savoir plus sans passer par la case « prendre son ticket ». La série *En thérapie* est regardée par des millions de spectateurs. Parmi eux, certains oseront pousser la porte d'un psy, dans leur vraie vie.

© Shutterstock

© D.R.

LOT-ET-GARONNE
IMEDGIN À EURÊKA

Après avoir exercé pendant 23 ans une activité indépendante de négoce, essentiellement via Internet, de produits d'importation, Thierry Dufrechou souhaite aujourd'hui développer une nouvelle activité dans laquelle il conçoit, fabrique et installe des kits d'aménagements pour vans et fourgons ainsi que des ludospaces sous la marque déposée « Imedgin ». Il diffusera également des produits innovants liés à la « Van Life ». Le phénomène « Van Life » (« vie en van ») représente un nouveau désir de découvrir ou redécouvrir de nouveaux horizons, mais surtout, de rattraper le temps perdu après des mois enfermés chez soi, sans la possibilité de voyager. Il est possible d'aménager rapidement et de manière temporaire son véhicule afin de prendre la route, de bivouaquer à tout moment avec une sensation de liberté. Thierry Dufrechou a choisi de s'installer en pépinière (Eurêka à Samazan) afin de démarrer son activité.
Contact : 06 80 12 30 95 ou thierry@imedgin.com

LOT-ET-GARONNE
UN NOUVEAU CABINET RH À AGEN

Jean-Luc Thomas, expert de l'emploi et entrepreneur engagé sur le territoire depuis 17 ans, déménage son agence Aquila RH de Boé à Agen et ouvre simultanément un cabinet de recrutement Lynx RH. Ce déplacement de son agence de travail temporaire permet un accueil facilité et des espaces de recrutement dédiés qui renforcent la confidentialité des échanges et la pertinence des entretiens. Étant dans une période de pénurie des profils recherchés par les entreprises, la qualité des recrutements devient indispensable. Parallèlement, l'ouverture de Lynx RH a vocation à accompagner les entreprises dans tous leurs besoins en ingénierie, informatique et fonctions support à partir de bac +2. Une équipe spécialisée, aguerrie au marché de l'emploi, répond dorénavant à ces besoins spécifiques. Fort de son expérience dans le domaine de l'emploi et convaincu par le potentiel du tissu économique agenais, Jean-Luc Thomas compte bien mener ses équipes vers de nouvelles réussites dans un secteur en plein essor.
Contact : agen@aquila-rh.com et agence.agen@lynx-rh.com

© D.R.

DORDOGNE
TÈRRA AVENTURA, LA SUITE

Une convention de partenariat lie le Département, le Comité départemental du tourisme (CDT 24) et le Comité régional du tourisme (CRT) pour développer l'opération « Tèrra Aventura, géocaching made in Nouvelle-Aquitaine » cette année.
Aux sept parcours réalisés l'an dernier en Dordogne s'ajouteront cinq nouvelles destinations : Abjat-sur-Bandiat, Bergerac, Bourdeilles, Grignols et Montpon-Ménestérol.

© D.R.

DORDOGNE
LES TRÉSORS DU PRINTEMPS À LA FERME

Tous les week-ends, jusqu'au 15 mai, 12 fermes de Dordogne ouvrent leurs portes au public à l'occasion du Printemps à la ferme… excepté les fermes avicoles en raison de la crise aviaire qui sévit.
Comme chaque année, le réseau Bienvenue à la ferme propose de nombreuses activités, l'occasion pour ses adhérents d'échanger, de montrer leur quotidien et leur métier, de faire goûter leurs produits avec des visites gourmandes, des ateliers et jeux pour enfants, etc.
La ferme des 4 Vents à Millac, le Domaine de Rapatel à Villefranche-du-Périgord, la ferme de la Bon'O'Venture à Rouffignac, la ferme de Cap à Monfaucon, Les Cœurs de Lait à Busserolles, la ferme de Legal aux Eyzies, le domaine de Grange Neuve à Pomport, le domaine de la Tuque à Biron, la ferme de Fage à Saint-Cyprien, la ferme du Petit Clos à Saint-Martial-d'Artenset, Les Clefs des Champs à Valojoulx, les Jardins de Malevergne à Saint-Vincent-le-Paluel… À tous les points cardinaux, un lieu de rendez-vous et une diversité de spécialités (vignoble, fromage de chèvre, vergers, laine de mouton, chèvre angora…)
Programme précis : dordogne.chambre-agriculture.fr

© D.R.

LOT-ET-GARONNE
LA CHASSE À LA TAXE D'APPRENTISSAGE

C'est une actualité méconnue sur laquelle la Chambre de Métiers vient de communiquer auprès des professionnels lot-et-garonnais à l'occasion du paiement de la taxe d'apprentissage. En effet, cet impôt correspond à 0,68 % de la masse salariale. Sur cette imposition obligatoire, il est donné la possibilité de verser directement le solde de 13 % de la taxe d'apprentissage 2021 à l'établissement de son choix. Évidemment, la Chambre incite les artisans à leur verser ce reliquat qui pourra aider les jeunes lot-et-garonnais dans leur projet d'orientation et d'insertion professionnelle. Pour cela, il faut choisir d'affecter la taxe d'apprentissage au Centre d'Aide à la Décision (CAD) de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine – Lot-et-Garonne.
Alors que le centre de formation départemental à Agen va subir d'importants travaux à hauteur de 17 millions d'euros, c'est une manne qui n'est pas à négliger. Plus d'informations et bordereau à remplir sur le site cm-agen.fr

© D.R.

DORDOGNE
LE SECTEUR VIANDE EN PROMOTION

Interbev Nouvelle-Aquitaine, présidé par le Périgourdin Didier Gouraud, artisan boucher par ailleurs président de la Chambre de Métiers, est la déclinaison régionale de l'interprofession élevage et viande, fondée en 1979 à l'initiative des organisations représentatives de cette filière française. Récemment structurée autour d'un « Pacte sociétal » pour répondre collectivement aux attentes d'environnement, de protection animale, de juste rémunération des professionnels et d'attractivité des métiers, cette représentation de ce secteur alimentaire a de nouveau reçu en 2021 le label Afnor « Engagé RSE, niveau 3 sur 4 ». En prélude à d'importants rendez-vous, Les Rencontres Made In Viande du 11 au 18 mai et le Salon de l'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, du 21 au 29 mai, une série de vidéos met à l'honneur huit jeunes professionnels de la filière pour revaloriser l'ensemble des métiers, en pleine mutation. Ils évoquent l'avenir et les enjeux d'un secteur pourvoyeur d'emplois (stable en boucheries artisanales et grandes surfaces, 3 800 emplois de plus en 5 ans dans la restauration collective) : si le maillon production a perdu 3 000 emplois sur cette période, la distribution Restauration Hors Domicile les a donc gagnés.

© D. R.

CARNET

Pascal DELTEIL, conseiller départemental, est le nouveau président du SMAD (syndicat mixte air Dordogne), propriétaire de la plateforme de l'aéroport Bergerac Dordogne Périgord. Aux côtés de Michel Conte, président de la SABDP, société d'exploitation, et de Gwenvaël Ronsin-Hardy, directeur de l'aéroport, il observe la redynamisation de l'équipement, après plusieurs exercices contrariés par la crise sanitaire.

DORDOGNE
SIX LAURÉATS MICRO-FOLIE

Après deux vagues de l'appel à projets « Micro-folie » (LVE n°2486) lancé l'an passé par la préfète de Région, six lauréats ont été sélectionnés en Dordogne pour rejoindre ce réseau en Nouvelle-Aquitaine, à savoir les projets portés par les communes de Brantôme-en-Périgord, Mussidan, Neuvic, Eymet et Issigeac, la communauté de communes Bastides Dordogne Périgord et la Communauté d'agglomération Bergeracoise. Les candidats retenus vont bénéficier d'une subvention dans la limite de 80 % des dépenses d'investissement, plafonnée à 30 400 euros. Une Micro-folie est un équipement culturel évolutif de type musée numérique, avec des contenus culturels ludiques et technologiques pouvant s'installer dans toutes sortes de lieux déjà ouverts (médiathèque, centre culturel et social, lieu patrimonial, centre commercial, salle des fêtes, hall de mairie, commerce, etc.), sans aucune infrastructure particulière, à partir de 100 m² avec accès internet. Objectif : 1 000 sites en France d'ici 2023, dont 100 en Nouvelle-Aquitaine, avec une répartition équilibrée.

DORDOGNE
UN BON RETOUR DE RENDEZ-VOUS À THIVIERS

La première édition des Rendez-vous trimestriels de l'emploi proposés par la Communauté de communes Périgord-Limousin, la Mission locale du Haut Périgord, l'agence Pôle emploi et l'association Trajectoires pour mettre en relation localement employeurs et futurs employés a permis de réunir 20 employeurs de différents secteurs (service à la personne, animation enfance, hôtellerie restauration, industrie bâtiment, intérim, jobs saisonniers…) pour une centaine d'offres à pourvoir. Par exemple : les ambulances Guichou sont à la recherche d'auxiliaire ambulancier, le groupe Vigier BTP d'un conducteur de travaux Gros œuvre et tous corps d'état, de maçons coffreur bancheur ; Guyenne Papier recrute pour la conduite de ligne industrie papier, le CIAS et la Communauté de communes Périgord-Limousin cherchent des aides à domicile et animateurs enfance saisonniers… Une trentaine de demandeurs d'emploi se sont déplacés et des échanges ont eu lieu entre chefs ou responsables d'entreprises. La prochaine édition aura lieu en juillet.

©Comcom Périgord Limousin

© D. R.

DORDOGNE
INNOVATION ET DIVERSIFICATION À LA SOCAT

La crise sanitaire a fortement impacté les entrées de commandes à la Socat (Société d'outillage et de caoutchouc pour applications techniques), à Terrasson-Lavilledieu (Groupe Delmon, 448 salariés). Dans ce contexte, qui entraîne une perte de chiffre d'affaires, l'entreprise a défini une stratégie de relance et de diversification d'activité. Cela passe par un projet d'internalisation de la technologie de moulage par injection de composites plastique-élastomère, et des compétences correspondantes. L'entreprise envisage aussi de se munir d'une encolleuse nouvelle génération pour diminuer les quantités de colle utilisées et enrichir son offre de pièces composites polymères–élastomères en suivant l'évolution du marché aéronautique vers davantage de composites, pour alléger les avions et maintenir une position concurrentielle face aux principaux acteurs internationaux. La Région soutient ces investissements et projets innovants, avec sept CDI à la clé, pour un montant de 243 551 euros.

© D.R.

LOT-ET-GARONNE
MED-IT WEAR SE DÉVELOPPE AU SOLEIL

Rachid El Guenaoui, ancien compétiteur en athlétisme, avec sa femme et quelques amis sportifs ont créé en 2004 la marque de vêtements sportwear Med'it wear. Le fondateur de la marque fuméloise s'est distingué dans le cadre d'un grand concours sur les porteurs de projets marocains vivant en Europe « Challengers Europe 2006 ». Les produits sont désormais vendus à Rabat et à Casablanca alors que le fondateur est en cours de négociation avec une centrale d'achat du Maroc et de Tunisie. Une marque à suivre car en constant développement sur les modèles proposés et donc à la recherche d'investisseurs

LOT-ET-GARONNE
ÉDITION 2022 CRÉA'TAG

L'édition 2022 du concours Créa'TAG est lancée avec à la clé jusqu'à 35 000 euros de dotations. Elle fait appel à des porteurs de projets souhaitant innover dans les domaines de la gestion de la ressource en eau, de la climatisation durable des villes, de l'agriculture de précision, et de l'économie verte. Elle invite particuliers, étudiants, créateurs d'entreprises, associations ou entreprises qui débordent d'idées sur ces thématiques à faire preuve de créativité et d'ambition, en participant au concours. Ils recevront au sein du Cluster Eau & Climat une expertise et un accompagnement pour faire de leur idée un projet d'entreprise. Les candidatures sont à remettre avant le 16 septembre 2022. Tous les renseignements détaillés pour prendre connaissance du cahier des charges et retirer le modèle de dossier de candidature sont sur : www.eau-climat.com - www.agglo-agen.net

© D.R.

© D.R.

LOT-ET-GARONNE
30 ANS DE WALYGATOR SUD-OUEST

Le parc Walygator Sud-Ouest (ex-parc Walibi) situé à Roquefort a rouvert ses portes pour sa 30e saison le 16 avril dernier. Le plus grand parc d'attraction de la région Sud-Ouest va écrire, avec la mascotte Waly, un nouveau chapitre de la légende. Cette saison de nouvelles expéditions attendent les explorateurs de sensations : du 16 au 30 avril, « Spécial petits aventuriers » avec la chasse aux œufs ; été 2022, « Nouvel univers » avec L'Île aux pirates ; « Spécial estival » avec les plongeurs de l'extrême, du 30 juillet au 28 aout ; Nouveauté avec tout l'été L'Holociné ; du 15 octobre au 6 novembre, « Destination Frissons » pour Halloween. ! Et toujours les 27 attractions et spectacles !

DORDOGNE
INQUIÉTUDE POUR LES MÉTIERS DE SERVICES ET FABRICATION

La représentation régionale de la Confédération nationale de l'artisanat des métiers de services et fabrication, structure nationale qui regroupe 38 fédérations patronales (fabrication, esthétique, coiffure, couture, automobile, taxis, fleuristes etc.), défend les intérêts et valeurs de ces métiers auprès de l'ensemble des pouvoirs publics. En Nouvelle-Aquitaine, les métiers de services représentent 67 000 entreprises, soit 37 % des entreprises artisanales tous secteurs confondus, et plus de 57 000 salariés. À noter que 25 % des dirigeants ont 55 ans ou plus. L'an passé, 10 500 entreprises sont nées dans le secteur des services, soit 41 % des 25 000 créations de Nouvelle-Aquitaine. Si les deux premiers mois ouvraient à certain optimisme, le conflit en Ukraine a stoppé l'embellie.« Les trésoreries de nos structures, déjà en grandes fragilités après deux années de Covid, sont désormais mises à mal par une hausse des prix de l'énergie et de certaines matières premières », assurent les représentants professionnels. Le pouvoir d'achat des consommateurs, impactés par ces hausses successives, réduit certaines dépenses (coiffeur, taxis, fleuristes) et la CNAMS accompagne les artisans avant de trop grandes difficultés. Selon Gérard Gomez, président de la Chambre de Métiers régionale, « avant le conflit Ukrainien, 69 % des entreprises imaginaient une augmentation de chiffre d'affaires en 2022 ». Un niveau de confiance à retrouver.

NOUVELLE-AQUITAINE
CÉLÉBRATION DE L'AGRICULTURE

L'opération #chaussezvosbottes instaure une quinzaine de l'agriculture dans les terroirs : la Région, la Chambre d'agriculture, le Salon de l'Agriculture et l'Agence de l'alimentation invitent les Néo-Aquitains à célébrer les productions régionales à travers des marchés de producteurs, des visites d'exploitation, des rencontres… Un calendrier d'événements est en préparation pour aller à la rencontre de celles et ceux qui contribuent à notre alimentation saine et durable. Du 14 au 29 mai, tous les organisateurs d'événements agricoles des 12 départements de Nouvelle-Aquitaine sont invités à référencer leur initiative sur le site www.chaussezvosbottes.fr afin de bénéficier d'un ensemble de moyens de communication. Cette dynamique régionale, pilotée par le salon de l'agriculture, entend accroître la visibilité des événements agricoles pour le grand public. Les organisateurs de marchés de producteurs, journées fermes-ouvertes, événement dans une exploitation agricole, débats publics, etc. sont invités à s'inscrire sur www.chaussezvosbottes.fr
Date limite d'inscription : 29 avril.

E-mail : annonces-legales@vie-economique.com
Plateforme : annoncelegalepro.vie-economique.com
La VIE ÉCONOMIQUE, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne.
Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.
Selon l'arrêté du 19 Novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044378066) :
Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne est de 0.183 euro HT le caractère.
Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2022 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :
- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés commerciales prévues par l'article R. 210-3 du code de commerce et à la constitution de sociétés civiles prévues par l'article 22 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution des groupements agricoles d'exploitation en commun prévues par l'article R. 323-14 du code rural et de la pêche maritime et de sociétés demeure déterminé conformément aux dispositions de l'article 1er de l'arrêté ;
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-2 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 27 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 149 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne ;
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-8 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 29 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 108 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne.
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne.
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne.
- Les tarifs visés à l'article 1er sont réduits de 70 % pour les annonces faites par les personnes qui bénéficient de l'aide juridictionnelle ou lorsque les demandes d'annonces sont formulées par les juridictions en vue de satisfaire à une obligation de publication mise à la charge de personnes bénéficiant de l'aide juridictionnelle. Ils sont réduits de 50 % pour les annonces prescrites dans le cadre des procédures prévues par le livre VI du code de commerce, à l'exception des annonces faisant l'objet d'une tarification forfaitaire en application des 4° et 5° de l'article 3 de l'arrêté.

MAITRE DAVID LARRAT
AVOCAT AU BARREAU DE PERIGUEUX
SELARL HL CONSEILS ET CONTENTIEUX
1 rue du Gouverneur Général Cournarie 24120 TERRASSON LAVILLEDIEU
Tél : 05.53.46.46.46 - Mail : terrasson@hl-conseils.fr

VENTE AUX ENCHERES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PERIGUEUX
Pôle Civil Sirey 12Bis place du Général Leclerc 24000 PERIGUEUX

APPARTEMENT TYPE 3 AVEC CAVE ET GARAGE

A PERIGUEUX (24000) 85BIS RUE CHANZY

MISE A PRIX : 26 000,00 €

ADJUDICATION : LE 7 JUIN 2022 À 14H

POURSUIVANT: CREDIT FONCIER DE FRANCE, SA à conseil d'administration au capital de 1 331 400 718,80 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le N°542 029 848, ayant son siège 182 avenue de France à 75013 PARIS, agissant par son Président du Conseil d'Administration, ayant pour avocat Maître David LARRAT.

DESCRIPTION : appartement de type 3 (lot 32 les 108/1000èmes de la propriété du sol et des PCG) situé au RDC comprenant cuisine, salle de bains, séjour, salon, dégagement, chambre - local à usage de cave (lot 44 les 15/1000èmes de la propriété du sol et des PCG) situé au sous sol côté gauche - local à usage de garage (lot 50 et les 19/1000èmes de la propriété du sol et des PCG). Cadastre : section BC numéro 236 pour 02a 88ca

IMPORTANT: Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de PERIGUEUX pourra porter les enchères.

RG 21/00026

VISITES : SUR PLACE LE 16 MAI 2022 DE 14H A 16H

Signé Maitre David LARRAT Avocat poursuivant, le 19 avril 2022.

L2200235

24. DORDOGNE

MAITRE DAVID LARRAT
AVOCAT AU BARREAU DE PERIGUEUX
SELARL HL CONSEILS ET CONTENTIEUX
1 rue du Gouverneur Général Cournarie 24120 TERRASSON LAVILLEDIEU
Tél : 05.53.46.46.46 - Mail : terrasson@hl-conseils.fr

VENTE AUX ENCHERES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PERIGUEUX
Pôle Civil Sirey 12Bis place du Général Leclerc 24000 PERIGUEUX

MAISON D'HABITATION PRINCIPALE ET MAISONNETTE AVEC JARDIN ET GARAGE INDEPENDANT AVEC PETIT LOGEMENT

A BEAURONNE (24400) LE BOURG

MISE A PRIX : 40 000,00 €

ADJUDICATION : LE 7 JUIN 2022 À 14H

DESCRIPTION : * maison d'habitation comprenant au RDC : entrée, cuisine, WC, salon et à l'étage : deux chambres, salle de bains et petit salon * maisonnette comprenant une pièce principale cuisine-coin repas, chambre, salon, salle d'eau, pièce contenant la cuve à fioul * garage avec cave et logement attenant comprenant une petite pièce au RDC et à l'étage salle de bains, deux chambres * un jardin commun aux deux maisons Cadastre : section AH n° 206-214 (jardin arboré en friche) et 212 pour 30a 27ca

IMPORTANT: Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de PERIGUEUX pourra porter les enchères. RG 21/ 00036

VISITES: SUR PLACE LE 13 MAI 2022 DE 16H A 18H

Signé Maitre David LARRAT Avocat poursuivant, le 11 avril 2022.

L2200227

LA VIE ECONOMIQUE DU SUD-OUEST HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 25 € TTC SOIT 26 NUMÉROS
1 AN D'ABONNEMENT 40 € TTC SOIT 52 NUMÉROS
2 ANS D'ABONNEMENT 59 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____
PRÉNOM _____
ENTREPRISE _____
ADRESSE _____
EMAIL _____
TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : **CATHERINE DEPETRIS**
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / **05 57 14 07 55**

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM

Par acte SSP, il a été constitué une EURL dénommée **NORDIC YOGA.** Capital : 1000 €. Siège social : 52 Route de Jaunour 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE. Objet : Prestation de services dans le domaine de la formation professionnelle continue d'adultes, notamment dans le domaine du sport ; Animation de conférences et de stages, et toutes activités connexes ou liées. Gérant : Faillat Thomas 52 Route de Jaunour 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS PERIGUEUX

22VE01636

AVIS DE CONSTITUTION

Création de la sci : Jolau. Siège : Lieu dit le Bost de Sarrazignac - VALEUIL 24310 BRANTOME EN PERIGORD. Capital : 100 €. Objet : L'acquisition, l'administration, la restauration, la construction, et l'exploitation par bail, location ou autrement, de biens et droits immobiliers. Gérants : Jordan Juris, Lieu dit le Bost de Sarrazignac - VALEUIL 24310 BRANTOME EN PERIGORD. Laurent Joassim, 8 rue Auguste Renoir 24750 TRELISSAC. Durée : 99 ans au rcs de PERIGUEUX. Cessions soumises à agrément.

22VE01983

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 20 mars 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SCI

Dénomination sociale : VATELNCO

Siège social : 132 Chemin de d'Eulalie, 24210 AJAT

Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger, l'acquisition, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Capital social : 3 000 euros

Durée de la Société : 99 ans.

Gérance : Madame Corinne LAMOUROUX, demeurant au 132 Chemin D'Eulalie, 24210 AJAT,

Immatriculation au RCS de Périgueux.

Pour avis

La Gérance
22VE02159

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 20 mars 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SCI

Dénomination sociale : CHAPOUL SOCIETY

Siège social : 132 Chemin d'Eulalie, 24210 AJAT

Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger, l'acquisition, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, l'acquisition et la gestion de produits financiers ou parts de SCPI ou parts de placements collectifs, dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Capital social : 3000 euros

Durée de la Société : 99 ans

Gérante : Madame Corinne LAMOUROUX, demeurant 132 Chemin d'Eulalie – 24210 AJAT.

Immatriculation de la Société au RCS de Périgueux.

Pour avis

La Gérance
22VE02268

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 20 mars 2022 à AJAT, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme sociale: SASU,

Dénomination : LACROIX UNIVERSEL,

Siège social : 132 Chemin d'Eulalie, 24210 AJAT,

Durée de la société : 99 ans,

Capital : 3 000 euros,

Objet social : - L'exploitation sous toutes ses formes, à des fins commerciales, publicitaires ou promotionnelles, de la notoriété du nom et de l'image d'artistes et de sportifs, notamment à titre de marques, signes distinctifs ou noms commerciaux ;- La réalisation de toutes opérations et l'organisation de toutes manifestations ou actions de communication, de publicité, de parrainage et de relations publiques visant à promouvoir des produits, services ou marques en relation avec la notoriété d'artistes et de sportifs, ainsi qu'à valoriser ladite notoriété ;- L'enregistrement, la reproduction, la représentation et la diffusion par tous moyens et sur tous supports de l'image d'artistes et de sportifs ;- La prestation de services de secrétariat, d'administration administrative, de conseil et de placement en faveur des artistes et sportifs ;- La gestion et l'exploitation, directement ou en qualité d'intermédiaire ou de conseil, de toutes activités, services, entreprises ou fonds de commerce dans le domaine sportif, culturel, du spectacle, de la publicité, des loisirs, du textile, de la gestion d'équipements, de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme ;

Présidente non associée : Madame Corinne LAMOUROUX, demeurant au 132 Chemin D'Eulalie, 24210 AJAT,

La Société sera immatriculée au RCS de Périgueux.

Pour avis,

La Présidente
22VE02267

FIMECO WALTER FRANCE
membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International

1 AVENUE PAUL VAILLANT COUTURIER
24750 BOULAZAC
Tél : 05 53 04 43 83

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 13.04.2022 est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : Société par Actions Simplifiée

- Dénomination : FTJTP

- Siège social : Lieu-dit « Le Bretonnier », Cubjac, 24640 CUBJAC AUVEZERE VAL D'ANS

- Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS

- Capital : 1.000,00 €

- Objet social : Terrassement, assainissement, travaux publics

- Présidente : Madame Honorine FROYE demeurant Lieu-dit « Le Bretonnier » 24640 CUBJAC AUVEZERE VAL D'ANS

- Directeur Général : Monsieur Jean-Philippe FROYE demeurant Lieu-dit « Le Bretonnier » 24640 CUBJAC AUVEZERE VAL D'ANS

- Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

- Droit de vote : Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

- La Société sera immatriculée au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis et mention. La Présidente
22VE02322

Figec EXPERTISE-COMPTABLE COMMISSARIAT AUX COMPTES

2 rue Le Bret 24107 BERGERAC CEDEX

L'ATELIER D'AUDREY
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros Siège social : 45, Grand Rue - 24380 VERGT

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VERGT du 14 avril 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : L'ATELIER D'AUDREY

Siège : 45, Grand Rue, 24380 VERGT

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1.000 euros

Objet : l'exploitation de tous fonds de commerce et artisanal de coiffure mixte, vente de produits liés à l'activité de coiffure, soins esthétiques ; l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame Audrey TESTUT, demeurant 2384, route des Jolis Bois - 24380 CHALAGNAC

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

POUR AVIS

La Présidente
22VE02374

FIDUCIAL SOFIRAL

19 Route de Montfort (40100) DAX

Immobilière ADAN Moreira Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros Siège social : 44 Avenue de l'Automobile (24750) TRELISSAC AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous seings privés en date à TRELISSAC du 21 avril 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : Immobilière ADAN Moreira Siège : 44 Avenue de l'Automobile (24750) TRELISSAC Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 10 000 euros Objet : L'entreprise générale du bâtiment, neuf et rénovation : tous travaux de maçonnerie générale, plomberie, peinture, revêtements de sols et murs, carrelage, plâtrerie traditionnelle, plaquiste, cloisons sèches, isolation, plafonds suspendus, faux plafonds, tous travaux d'électricité générale du bâtiment ; Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.Président : Monsieur Adelino MOREIRA FERNANDES, demeurant à TRELISSAC (24750), 44 Avenue de l'Automobile. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX POUR AVIS, le Président

22VE02431

FIDUCIAL SOFIRAL

19 Route de Montfort (40100) DAX

Immobilière Marchand de Biens ADAN Moreira Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros Siège social : 44 Avenue de l'Automobile (24750) TRELISSAC Par acte sous seing privé en date à TRELISSAC du 21 avril 2022, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : Immobilière Marchand de Biens ADAN Moreira FORME : Société par actions simplifiée. CAPITAL : 10 000 euros. SIEGE : 44 Avenue de l'Automobile (24750) TRELISSAC. OBJET : L'activité de marchand de biens en immobilier, à savoir l'achat de biens immobiliers ou terrains en vue de leur revente par lots ou en totalité, l'aménagement, la viabilisation de terrains, ainsi que toutes actions de promotion immobilière, toutes opérations de maîtrise d'œuvre, d'aménagement foncier, toutes activités liées à l'immobilier. DUREE : 99 années. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : Les cessions d'actions détenues par l'associé unique sont libres, en cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. PRESIDENT : Monsieur Adelino MOREIRA FERNANDES, demeurant 44 Avenue de l'Automobile (24750) TRELISSAC. IMMATRICULATION : au RCS de PERIGUEUX. Pour avis, Le Président

22VE02432

PEINTURES ASTERIENNES
Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros Siège social : 5 Rue du 20 Août 1944 24110 ST ASTIER

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date, à ST ASTIER (24110), du 20 .avril 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes

Forme sociale: Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **PEINTURES ASTERIENNES**

Siège social: 5 Rue du 20 Août 1944, 24110 ST ASTIER

Objet social : Peintures intérieures et extérieures ; Travaux de plâtrerie et décoration ; Revêtements de sols ; Revêtements muraux ; Ravalement de façades ; Conseils en décoration.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 euros

Gérance·: Monsieur Fabien COUDERC, demeurant 1 Route des Hauts de Dronne - 24600 RIBERAC, a été nommés gérant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Pour avis

La Gérance

22VE02440

Par acte SSP du 10/04/2022, il a été constitué une SASU dénommée **S.T. MUSEE**. Siège social : 9 rue des Consuls 24200 SARLAT-LA-CANEDA. Capital : 1.000,00 €. Objet : La création et l'exploitation d'un musée de la truffe. Président : ST FRANCE, SAS au capital de 10.000,00 €, sise 16 ALL CHARLES NUNGESSER 06210 MANDELIEU-LA-NAPOULE, 539329565 RCS CANNES. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BERGERAC

22VE02303

Bertrand CIRON
Notaire Associé
B.P. 21
24330 SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC

AVEC LE PAIN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Bertrand CIRON, Notaire à ST PIERRE DE CHIGNAC (24330) le 22.04.2022, il a été institué une société présentant les caractéristiques suivantes:

FORME: société à responsabilité limitée

DENOMINATION: AVEC LE PAIN

SIEGE SOCIAL: SAINT PIERRE DE CHIGNAC (24330) Le Bourg, 10 route des Versannes

OBJET: exploitation de tous fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, confiserie, chocolatier, salon de thé, sandwicherie, restauration rapide, épicerie, traiteur.

DUREE: 99 années à compter de son immatriculation au RCS

CAPITAL: 5.000,00 EUR

GERANCE: Mr Eric COZETIERE et Mme Isabelle DESCHAMPS épouse CROZETIERE, demeurant ensemble à BOULAZAC ISLE MANOIRE (24750) 18 Rosa Parcs, Atur, sans limitation de durée, avec faculté d'agir ensemble ou séparément.

IMMATRICULATION: au RCS de PERIGUEUX

Pour avis, Me Bertrand CIRON
22VE02474

Maître Julie LEBON
Avocat à la Cour
1, Rue Max Barel "La Brégère"
24750 BOULAZAC-ISLE-MANOIRE
Tél: 05.53.53.60.27

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 22/04/2022, il a été constituée une Société par actions simplifiée aux caractéristiques suivantes :

SAS DU MOURET

Capital social : 1 000 euros.

Siège social : Lieu-dit "Les Faures" 24420 SORGES-ET-LIGUEUX-EN-PERIGORD

Objet : Location meublée et gestion de tous biens immobiliers et mobiliers

Président : M. Benjamin LEGER demeurant Lieu-dit "Les Faures" 24420 SORGES-ET-LIGUEUX-EN-PERIGORD

Directeurs Généraux : M. Laurent MAURY demeurant Lieu-dit "Les Faures" 24420 SORGES-ET-LIGUEUX-EN-PERIGORD

Dominique MONRIBOT demeurant Lieu-dit "Chaurac" 24750 TRELISSAC

Mme Sandrine MONRIBOT demeurant Lieu-dit "Chaurac" 24750 TRELISSAC

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : Inscription en compte au jour de la décision collective

Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Chaque action donne droit à une voix

Agrément des cessions d'actions : Cession libre entre associés et cession aux tiers soumises à l'agrément de la collectivité des associés

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PERIGUEUX.

POUR AVIS.

LA PRÉSIDENCE.
22VE02470

Par acte SSP du 24/04/2022, il a été constitué une SAS dénommée :

PAP'S

Siège social : 15 LES CORRES, 24610 SAINT-MARTIN-DE-GURSON

Capital : 1.000 €

Objet : Acquisition, création, exploitation, de tous bars, restaurants, pizzeria, débits de boisson, hôtels et de tout fonds de location gérance.

Président : M. ERIC PAPON, 15 LES CORRES, 24610 SAINT-MARTIN-DE-GURSON.

Directeur Général : Mme AGNES PROUTEAUX, 15 LES CORRES, 24610 SAINT-MARTIN-DE-GURSON.

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Clauses d'agréments : Agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit du vote.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BERGERAC
22VE02467

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 21 avril 2022, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : **Q4 Winery**

Forme : Société par actions simplifiée

Capital social : 10.000 € suivant apport en numéraire

Siège social : Montravel Sud 24230 MONTCARET

Objet social : L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation et la mise en valeur de tout bien agricole et plus particulièrement la culture sur l'exploitation dont elle est propriétaire à Montcaret dénommée « Château de Montravel »

Date de clôture de l'exercice social : 31 Décembre

Président : Davidoff Group Ltd, société de droit israélien dont le siège social est sis Alrov Tower, 46 Rothschild Boulevard, Tel-aviv, Israel, 6688312, représentée par Rony Davidoff, son représentant légal.

Transmission des actions : les actions sont librement cessibles entre associés – agrément prévu en cas de cession à un tiers.

La société sera immatriculée au RCS de Bergerac. Pour avis
22VE02478

RB FINANCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 347000 euros
Siège social :
Place Louis de la Bardonnie
24100 BERGERAC
518 760 228 RCS BERGERAC

NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE

Par acte en date du 15/10/2021, le Président du Conseil Régional de l'Ordre des experts comptables de Nouvelle Aquitaine a nommé, à compter du 15/10/2021, Monsieur Philippe ANGLADE, demeurant 67 Avenue Surcouf 33600 PESSAC; en qualité d'administrateur provisoire de la société RB FINANCE, suite au décès de son gérant Monsieur Régis BARSE décédé le 18/06/2021.

Mention sera faite au RCS de BERGERAC.
22VE02364

ETS LEVEQUE

Société par actions simplifiée
au capital de 420 000 euros
3061 route nationale RN21 - Les Farges - Notre Dame de Sanilhac
24660 SANILHAC
450 094 719 RCS PERIGUEUX

DIRECTEURS-GÉNÉRAUX

Aux termes d'une assemblée générale du 01/01/2022, il a été décidé de nommer en qualité de directeurs-généraux :

- Madame Amélie CONTIE demeurant 10 route de la Fontaine des Privats - 24430 COURSAC.

- Monsieur François BOUTHIER demeurant 294 route de Saint Laurent - 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis
22VE02280

MODIFICATION DE LA DIRECTION DE LA SOCIETE PROROGATION DE LA DUREE

Aux termes des procès-verbaux des décisions du 6 avril 2022 de la Société **BARCONNIERE**, SAS au capital de 300.000 euros, dont le siège social est Goulat, 24300 NONTRON, immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le numéro 73 l 980 074, il a été décidé que:

- la société GREENINVEST SARL au capital de l 0.000 euros, ayant son siège social 39, route du Pont Neuf, 16400 LA COURONNE, immatriculée 908 546 039 RCS ANGOULEME, en qualité de Présidente de la société, et ce à compter de ce jour et sans limitation de durée en remplacement de la société WYS2C, démissionnaire en date du même jour.

- Monsieur Laurent GUYON demeurant 39, route du Pont Neuf, 16400 LA COURONNE, a été nommé Directeur Général de la société, à compter de ce jour et sans limitation de durée en remplacement de Monsieur Yves DOUESNEAU, démissionnaire en date du même jour.

- La prorogation de la durée de la Société de 90 ans, soit jusqu'au 22 janvier 2113

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis

22VE02411

FAURIE PATRIMOINE

SARL au capital de 185.000 €
Centre Commercial Boulazac
24 750 BOULAZAC ISLE MANOIRE
323 447 250 RCS PERIGUEUX

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 05/04/2022, il a été décidé de transférer le siège social à TRELISSAC (24 750) 14, allée Maine de Biran à compter du 05/04/2022.

L'article 5 des statuts été modifié en conséquence.

Pour avis.
22VE02410

2 rue Le Bret 24107 BERGERAC CEDEX

BRICO PSF

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 euros
Siège social : ZONE INDUSTRIELLE MEZIERES
33220 PORT STE FOY ET PONCHAPT
892 232 943 RCS BERGERAC

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 14 avril 2022, Monsieur Miguel BRIANT, demeurant le Chêne Vert - 33790 MASSUGAS, a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Lionel GEISLER, démissionnaire.

L'associée unique a pris acte de la démission de Madame Carine DELARUE épouse GEISLER de ses fonctions de Directeur Général sans qu'il y ait lieu de procéder à son emplacement.

L'article 38 des statuts faisant mention du premier président et du directeur général a été supprimé.

POUR AVIS

Le Président
22VE02349

PRESS' ELLES

SAS au capital de 20 000 €uros
Siège social : 24100 CREYSSE
154 av de la Roque
911 426 823 R.C.S. BERGERAC

Par décision des associés le 01/04/2022,

il a été décidé de nommer en qualité de directeur général :

- Mme Nathalie LABEYRIE demeurant 28 Cité les Custals 24150 VARENNES,

- M. Delphine LAVILLEY demeurant Lieu-dit Le Mayne-Sigoulès 24240 SIGOULES ET FLAUGEAC, .

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BERGERAC.
22VE02392

SELARL LASCAUX JURIS NOTAIRES
Maîtres Fabrice RENAUD et Mai ESSER-RENAUD
1 Place de la Libération
24290 Montignac
Tél : 05 53 51 80 15
fabrice.renaud@notaires.fr

EARL LA ROUMAGERE

La Roumagère - 24290 - MONTIGNAC LASCAUX
capital 92.612,78 €
329869176 RCS PERIGUEUX

MODIFICATION DU CAPITAL

Par délibération en date du 13/03/2022, l'assemblée générale a décidé d'une réduction de capital pour apurer les pertes suivie d'une augmentation du capital social par revalorisation de l'actif et apport de 15.000 €

Le capital social est désormais fixé à la somme de 117.093,00 €.

L'article "CAPITAL SOCIAL" des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis

22VE02402

FIDAL
Société d'Avocats
76 Route de Lyon
24750 Boulazac Isle Manoire

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL - TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 15 avril 2022, l'associé unique de la Société **JL'ARCACHON**, SAS unipersonnelle au capital 8 000,00 euros, dont le siège social est 2 Zone Artisanale, Vallade Nord, 24100 BERGERAC, 501 628 150 RCS BERGERAC, a pris les décisions suivantes :

- le capital social a été augmenté d'un montant nominal de 1.084.050 euros, pour le porter de 8.000 € à 1.092.050 €, par émission de 108.405 actions ordinaires nouvelles au profit de l'associé unique en rémunération de l'apport en nature de 99 parts sociales la société 34 ST ROCH et de 99 parts sociales de la société CAP 936 à la Société JL'ARCACHON.

Le nouveau capital s'élève donc à 1.092.050 euros. Il est divisé en 109.205 actions ordinaires de 100 euros chacune.

- Le siège social est transféré au 13 rue de l'Innovation – Cré@vallée Nord 24660 COUNOUNIEIX CHAMIERS avec effet au 15 avril 2022. Les articles 4, 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence

Mention sera faite au RCS de BERGERAC et PERIGUEUX.

Pour avis

22VE02421

« SAS 3D »
SAS AU CAPITAL DE 1 221 544 EUROS
Siège social : 78, Route de Lyon BOULAZAC 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE
409 902 681 RCS PERIGUEUX

AVIS DE FUSION

La société « SAS 3D » a établi en date du 23 Février 2022 un projet de fusion établi par acte sous signature privée avec la société « S.A.S. P.F.L », absorbée, société par actions simplifiée au capital de 2.000 euros, dont le siège social est 78, Route de Lyon 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 790 031 892 RCS PERIGUEUX.

Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 27 Février 2022 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 31 Mars 2022 à minuit.

En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société « SAS 3D » étant propriétaire de la totalité des droits sociaux composant le capital social de la société « S.A.S. P.F.L » depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, la fusion n'a pas donné lieu à approbation par l'assemblée générale extraordinaire des sociétés concernées, il n'a pas été procédé à une augmentation du capital de la société « SAS 3D », la société « S.A.S. P.F.L » s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée.

Le boni de fusion s'élève à 561.749 euros.

Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1er Octobre 2021, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la Société depuis le 1er Octobre 2021 jusqu'au 31 Mars 2022 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société « SAS 3D » et considérées comme accomplies par la société « SAS 3D » depuis le 1er Avril 2022.

22VE02426

FIDAL

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL - TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 15 avril 2022, l'associé unique de la Société **TC BERGERAC**, SAS unipersonnelle au capital 8 000,00 euros, dont le siège social est 2 Zone Artisanale, Vallade Nord, 24100 BERGERAC, 501 625 107 RCS BERGERAC, a pris les décisions suivantes :

- le capital social a été augmenté d'un montant nominal de 1.084.050 euros, pour le porter de 8.000 € à 1.092.050 €, par émission de 108.405 actions ordinaires nouvelles au profit de l'associé unique en rémunération de l'apport en nature de 99 parts sociales la société 34 ST ROCH et de 99 parts sociales de la société CAP 936 à la Société TC BERGERAC.

Le nouveau capital s'élève donc à 1.092.050 euros. Il est divisé en 109.205 actions ordinaires de 100 euros chacune.

- Le siège social est transféré au 13 rue de l'Innovation – Cré@vallée Nord 24660 COUNOUNIEIX CHAMIERS avec effet au 15 avril 2022. Les articles 4, 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence

Mention sera faite au RCS de BERGERAC et PERIGUEUX.

Pour avis

22VE02422

FIDAL
Société d'Avocats
76 Route de Lyon
24750 Boulazac Isle Manoire

AVIS MODIFICATIF

Aux termes du Procès-Verbal de l'assemblée Générale Extraordinaire du 12 avril 2022 de la Société **SEJOUR A FONTENILLE**, SARL au capital de 50.000 euros, dont le siège social est fixé Lieudit Fontenille, 24480 LE BUISSON DE CADOUIN 814 653 242 RCS BERGERAC, il résulte que :

- Monsieur Rabah ZANGGALE, Né le 15 avril 1968 à WATTRELOS (59), de nationalité Française, domicilié 6 rue de la Verrerie 06150 CANNES LA BOCCA, a été nommé Gérant de la société à compter du 12 avril 2022 en remplacement de Madame Isabelle BEAUSSE, démissionnaire en date du même jour, et ce pour une durée illimitée,

Mention sera faite au RCS de BERGERAC.

Pour avis

22VE02420

LD PATRIMOINE CONSEIL
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 13 Boulevard Saumande 24000 PERIGUEUX
519 784 110 RCS PERIGUEUX

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 14 mars 2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 13 Boulevard Saumande 24000 PERIGUEUX au 12 Rue Lafayette 24000PERIGUEUX à compter rétroactivement du 15 décembre 2021, etde modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

22VE02443

SCI ANKOR
Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 41 rue Anatole France 24100 BERGERAC
904 195 047 RCS BERGERAC

Aux termes d'une assemblée générale du 1er avril 2022, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérant M. David FERSZTENFELD, demeurant 41 rue Anatole France 24100 BERGERAC.

Mention sera faite au RCS de BERGERAC

Pour avis, la Gérance

22VE02441

NOMINATION DIRECTRICE GENERALE TRANSFERT SIEGE SOCIAL

Dénomination : **ROUX**.

Forme : SAS.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 14 Route du Petit Saussignac, 24130 PRIGONRIEUX.

908835846 RCS de Bergerac.

Aux termes d'une décision en date du 20 avril 2022, le président a pris acte de la nomination à compter du 20 avril 2022 de Madame Frédérique RONNAT épouse ROUX, demeurant 17 Chemin du Pêcheur 24150 BADEFOLS SUR DORDOGNE comme Directrice générale - de transférer le siège social à L e Bourg 24150 BADEFOLS SUR DORDOGNE - de modifier l'adresse du domicile du président au 17 Chemin du Pêcheur 24150 BADEFOLS SUR DORDOGNE;.

Mention sera portée au RCS de Bergerac.

22VE02458

FIDAL
Société d'Avocats
76 Route de Lyon
24750 Boulazac Isle Manoire

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 22 mars 2022 de la Société **JL BOISSERIE FOIE GRAS** au capital de 20.000 euros, dont le siège social est ZAC Le Roc de la Peyre– 24240 SIGOULES ET FLAUGEAC, 803876309 RCS BERGERAC, il résulte que :

- Le siège social a été transféré au Parc d'Activité Cré@vallée Sud – Route de Vergt - Zone Couture – Rue Phoebus – 24660 NOTRE DAME DE SANILHAC, et ce avec effet au 22 mars 2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite aux RCS de BERGERAC et de PERIGUEUX.

Pour avis.

22VE02472

TRANSFERT DU SIEGE

Suivant AGE du 19 avril 2022, la collectivité des associés de la **SCI COVALE**, SCI au capital de 1.000,00 €, immatriculée sous le n° 492 094 503 RCS PERIGUEUX, a décidé de transférer le siège social du 2 rue Antoine Gadaud 24000 PERIGUEUX au 1 bis Route des Mazades 24750 CHAMPCEVINEL à compter du 20 janvier 2020.L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.Mention en sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis.

Le notaire.

22VE02372

LA CHATAIGNERAIE SAS au capital de 500 000 €La Garrigue Basse 24370 PRATS DE CARLUX RCS BERGERAC 390 489 243 Par décision du 15/04/22 l'associée unique a nommé sans limitation de durée Nicolas HOUE demeurant 264 Impasse des Bruyères 06370 MOUANS-SARTOUX aux fonctions de Président en remplacement de la SARL DOURSAT INVEST RCS BERGERAC 900.100.835 démissionnaire et pris également acte de la démission en qualité de Directeur Général de Mr Eric DOURSAT, sans remplaçant. Modification au RCS de BERGERAC

22VE02398

2JL EDITIONS
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 200 euros
Siège social : 50 A rue François Mitterrand 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE
Siège de liquidation : 50 A rue François Mitterrand 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE
883 043 580 RCS PÉRIGUEUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 31/03/2022, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/03/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Mme Lucie DOUDET, demeurant 50 A Rue François Mitterrand 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 50 A rue François Mitterrand, 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de PÉRIGUEUX, en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur

22VE02369

Figec
EXPERTISE-COMPTABLE COMMISSARIAT AUX COMPTES
2 rue Le Bret 24107 BERGERAC CEDEX

JURISSAC
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 5.000 euros
Siège social et de liquidation : Le Bourg - 24240 SAUSSIGNAC
849 790 753 RCS BERGERAC

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2022 au siège de liquidation, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Daniel RABAT, demeurant Le Bourg - 24240 SAUSSIGNAC, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

22VE02418

« S.A.S. P.F.L »
SAS AU CAPITAL DE 2 000 EUROS
Siège social : 78, Route de Lyon 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE
790 031 892 RCS PERIGUEUX

—

AVIS DE DISSOLUTION

La société « S.A.S. P.F.L » a établi par acte sous signature privée en date du 23 Février 2022 un projet de fusion avec la société « SAS 3D », société absorbante, société par actions simplifiée au capital de 1 221 544 euros, dont le siège social est 78, Route de Lyon – BOULAZAC, 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 409 902 681 RCS PERIGUEUX.

Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 27 Février 2022 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 31 Mars 2022 à minuit.

En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société « SAS 3D » étant propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la société « S.A.S. P.F.L » depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, la société « S.A.S. P.F.L » s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée.

22VE02427

GROUPE FRANCE NOTAIRE

NOTAIRE & Associés 3.0.1
Associé Fondateur Groupe FRANCE NOTAIRE
Me Florent POTVIN

—

SCI ANTOINE
Capital : 1.200 €
Siège : MERIGNAC (33700), 3 avenue Robert Schumann
RCS de BORDEAUX 515 379 089

—

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

En vertu du Procès-verbal d'assemblée générale en date du 11/02/2022, Monsieur Thierry CUVILLIER, demeurant à MERIGNAC, 3 avenue Robert Schuman, né à CHAUNY (02300) le 07 juin 1975, agissant en qualité d'associé unique, entre les mains duquel sont réunies toutes les parts sociales a convenu de la dissolution anticipée de la société à compte du 11/02/2022 et s'est désigné liquidateur.

Les opérations de liquidation seront effectuées au siège social de la société, auquel toutes les correspondances seront valablement adressées et tous actes notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour Avis
22VE02447

REGEBATT
Société à responsabilité limitée
Au capital 10 000 euros
Siège social :
15 ROUTE DE BERGERAC
24380 VERGT
RCS PERIGUEUX : 531 067 528

—

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 22/03/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/03/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur DUPEYRAT Jean-Jacques, demeurant : 48 rue de La Forge24660 COULOUNIEIX-CHAMIERS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à : 48 RUE DE LA FORGE 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

L'article 5 des statuts relatif à la durée de la Société a été modifié en conséquence.Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Le Liquidateur
22VE02475

HIPE
Société à responsabilité limitée
Au capital 20 000 euros
Siège social : BAYOT BAS 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERS
RCS PERIGUEUX : 530 430 545

—

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 23/03/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/03/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur DUPEYRAT Jean-Jacques, demeurant : 48 rue de La Forge 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à : BAYOT BAS 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

L'article 5 des statuts relatif à la durée de la Société a été modifié en conséquence.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Le Liquidateur
22VE02476

FIDAL
Société d'Avocats
76 Route de Lyon
24750 Boulazac Isle Manoire

—

CESSION DE BRANCHE D'ACTIVITE

Suivant acte sous seing privé en date à BOULAZAC ISLE MANOIRE (24750) du 1er avril 2022, enregistré à PERIGUEUX le 19 avril 2022, dossier 2022 00035632, référence 2404P01 2022 A00680, la société **ISOL'TECHNIQUE**, Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000 euros, dont le siège social est 10 route de la Borie 24110 SAINT ASTIER Immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le numéro 879 571 677 a vendu à la société **ACB**, Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000 euros, dont le siège social est 96, route de Bordeaux – 24430 MARSAC SUR L'ISLE Immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le numéro 842 231 540 **sa branche d'activité artisanale de pose de plaques intérieures et extérieures** moyennant un prix de 40.000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 15.953,69 euros et au matériel et mobilier commercial pour 24.046,31 euros.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière des publications légales au cabinet d'avocats FIDAL, 76, ROUTE DE LYON, 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE.

Pour avis.

22VE02424

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant un acte sous signature électronique du 1er avril 2022, enregistré au Service des Impôts de PERIGUEUX (24) le 12/04/2022, bordereau n° 2404P01 2022 A 00640,

La société **PAROT VI**, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 3.285.000 €, dont le siège social est ZAC de Fieuzal – Rue de Fieuzal – 33520 BRUGES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 309 467 884, représentée par la société GROUPE PAROT, Présidente, elle-même représentée par Monsieur Alexandre PAROT, a cédé à la société **PAROT TRUCKS**, société par actions simplifiée au capital de 600.000 €, dont le siège social est ZAC de Fieuzal – Rue de Fieuzal – 33520 BRUGES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 480 019 090, représentée la société GROUPE PAROT, Présidente, elle-même représentée par Monsieur Alexandre PAROT, un fonds de commerce de réparation, entretien, service après-vente, revente de pièces détachées de poids lourds et véhicules commerciaux sis et exploité 20 Route de Périgueux – 24120 LA FEUILLADE, moyennant le prix de 54.316,88 €.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1er avril 2022.

L'acquéreur sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, auprès du Service Juridique de la société GROUPE PAROT, située ZAC de Fieuzal – Rue de Fieuzal – 33521 BRUGES CEDEX.

Pour avis
22VE02354

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Céline DACOSTA, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle " Pierre FONGARNAND, Evelyne HANRIGOU et Laurent PISTRE CERDAN, notaires associés", le 6 avril 2022, enregistré à SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT DE PERIGUEUX, le 08/04/2022 Dossier 2022 00032510 référence 2404P01 2022 N 00550, a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Antoine Marcel **CANTERO**, divorcé de Madame Nathalie LEON, né à SAINT-ALVERE (24510), le 31 mai 196, demeurant à VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU (24510) 28 rue de la République SAINT ALVERE.

A la Société dénommée **LE SAINT ALVERE**, Société en nom collectif dont le siège est à VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU (24510) 2 place Sainte-Marthe SAINTE ALVERE, identifiée au SIREN sous le numéro 911112761 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC.

Un fonds de commerce de bar tabac, loto, FDJ, relais colis, encaissement trésor public, et presse sis à VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU (24510) 2 place Sainte-Marthe, SAINT ALVERE, lui appartenant, connu sous le nom commercial « LE SAINT ALVERE », et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de BERGERAC, sous le numéro 408348084,

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT SOIXANTE MILLE EUROS (160.000,00 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, en l'étude de Maître Laurent PEYBERNES, notaire à BERGERAC (24100) 27 rue Sainte Catherine où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

22VE02397

Trassard & Associés

2 allées d'Orléans - 33000 Bordeaux
Tél. 05 56 23 87 20 - Fax 05 56 23 87 25
Email :
ptrassard@trassard-avocatsconseils.fr

—

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé établi à Bordeaux en date du 31 mars 2022, enregistré au SIE de PERIGUEUX, le 13/04/2022, bordereau 2022 00034006 référence 2404P01 2022 A 00651,

La SARL **MAITHE ROQUEFLOT**, Société à responsabilité limitée au capital de 7.623 €, Immatriculée au RCS de Périgueux sous le n°404 159 873, dont le Siège social est fixé à Route de Bordeaux, La Grande Pièce, Galerie Marchande INTERMARCHE 24700 MONTPON MENESTEROL, a cédé à :

La SAS **GROUPE SDBH**, Société par Action Simplifiée au capital de 5.000,00 €, Immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n°500 019 559, dont le Siège social est fixé au 7 Rue Suffren 33000 Bordeaux

Le fonds de commerce de BIJOUTERIE identifié sous le nom commercial « M R CREATION » exploité sous le numéro SIRET 404 159 873 00029 sis à Route de Bordeaux, La Grande Pièce, 24700 MONTPON MENESTEROL, galerie marchande INTERMARCHE, moyennant le prix de 90.000 (quatre-vingt-dix mille) euros, dont 85.000 euros au titre des éléments incorporels et 5.000 euros au titre des éléments corporels.

Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire à l'adresse du fonds de commerce cédé, Route de Bordeaux, La Grande Pièce, Galerie marchande INTERMARCHE 24700 MONTPON MENESTEROL, où il est élu domicile, dans les dix jours suivant la publication de ladite vente.

Pour insertion
22VE02445

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Anne PILLAUD, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial, dénommée «Anne PILLAUD - Vincent BARNERIAS-DESPLAS – Mathilde VAUBOURGOIN - Julien COPPENS, Notaires associés», ayant son siège social à PERIGUEUX, 2 bis Rue Victor Hugo, CRPCEN 24003, le 14 avril 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE entre :

Monsieur Bruno Jean-Marie René DELANNOY, retraité, **et Madame Muriel Thérèse Christiane VANLAER**, retraitée, demeurant ensemble à CHANCELADE (24650) chemin des Palombes.

Monsieur est né à ROUBAIX (59100) le 27 août 1954,

Madame est née à LILLE (59000) le 4 avril 1957.

Mariés à la mairie de LILLE (59000) le 5 décembre 1981 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.
22VE02355

AVIS DE GÉRANCE-MANDAT

Aux termes d'un acte SSP en date du 30/03/22 et du 14/04/22, la société B&M France SAS, SAS au capital de 69 537 450 euros, RCS Clermont-Fd 311 315 329, a donné son fonds de commerce de biens d'Équipements de la personne et d'équipement de la maison située à Lieudit « La Saltgourde », 24430 MARSAC SUR L'ISLE, en gérance-mandat visée aux articles L.146-1 à L.146-4 du C.Com. à la société SASU BKH, au capital de 500 euros, 853 586 337 RCS PERIGUEUX.

En vertu dudit contrat, la société SASU BKH exploitera le fonds de commerce en qualité de gérant-mandataire à compter du 01/03/22, pour une durée déterminée de DOUZE (12) mois, chaque partie pouvant y mettre fin à tout moment, moyennant un préavis de deux mois.

Pour avis

22VE02415

Notaires

Maître Laurent PEYBERNES
NOTAIRE
27 Rue Sainte-Catherine
24100 BERGERAC

VENTE DE BOIS

En application des dispositions de l'article L.331-19 du Code forestier, avis est donné de la vente du bien ci-après :

Commune de **PRIGONRIEUX** (24130), les parcelles boisées suivantes:

Ldt La Fargue Basse : cadastrée section A numéro 39 de 12a 49ca

Ldt Taverne : cadastrée section B numéro 92 de 01ha 54a 85ca

Ldt La Galage : cadastrée section B numéro 1021 de 25a 56ca

Ldt Bos de Marville : cadastrées section B numéro 1252 de 06a 30ca et section B numéro 1267 de 10a 72ca

Ldt Le Paradis : cadastrée section H numéro 209 07a 34ca

Moyennant le prix de MILLE DEUX CENTS EUROS (1 200,00 EUR), payable comptant à la signature de l'acte authentique, outre les frais d'acquisition évalués à QUATRE CENT QUATRE-VINGT EUROS (480,00 EUR), sauf à parfaire ou à diminuer.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien vendu dispose d'un délai de DEUX (2) MOIS à compter de l'affichage à la mairie de PRIGONRIEUX (24130), de cet avis de vente, pour faire connaître à Maître Laurent PEYBERNES notaire à BERGERAC (24100), 27, rue Sainte Catherine, mandataire du Vendeur, qu'il exerce son droit de préférence aux prix et conditions fixés par le vendeur.

22VE02359

A titre rectificatif de la publicité de transfert de siège de la société Sarl **EMERAUDE VACANCES**, parue dans le LA VIE ECONOMIQUE DU SUD OUEST habilité sur le département de la Dordogne, du 13 octobre 2021 il y a lieu de lire : La société sera radiée du RCS de PERIGUEUX et immatriculée au RCS de MONTPELLIER.

22VE02416

TRIBUNAL DECOMMERCE DE PERIGUEUX

Avis de dépôt au Greffe en date du 14/04/2022 du **projet de répartition** en application des dispositions des articles L.644-4 et R.644-2 du Code de Commerce concernant la procédure de liquidation judiciaire de **la société RL2 (SARL) - 27, rue du Pont Japhet - conseil et vente en produits diététiques - 24000 Périgueux**

Bruno DUNOYER
Greffier associé

22VE02356

TRIBUNAL DECOMMERCE DE BERGERAC

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 13 avril 2022)

SARL AUTO CONTROL MARSAC (SARL A.C.M.), 26 Route du Lot, 24200 Sarlat la Caneda, RCS BERGERAC 491 855 482. Réparation location vente automobiles cycles motocycles matériels professionnels et industriels. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 novembre 2020, désignant liquidateur SELARL De Keating 12 Rue Guynemer 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401515528785

SARL LA TRAVERSEE GOURMANDE (LTG), 75 Route du Périgord Pourpre, 24230 Montcaret, RCS BERGERAC 833 015 969. Transport fluvial de personnes avec prestation de restauration et vente de produits régionaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 octobre 2021, désignant liquidateur Scp Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401515528793

SAS DeFy1, 76 Avenue de Selves, 24200 Sarlat-La-Canéda, RCS BERGERAC 898 852 777. Services d'ingénierie pour les projets de création, commercialisation, gestion d'outils d'assistance numérique dédiés au développement des technologies Web 3.0 et Blockchain. Commercialisation de tous les services et métiers liés à Ces écosystèmes, conseil stratégique lié au marketing numérique. Conception, fabrication et vente de produits et services liés à la Monétisation des écosystèmes de jetons sociaux (Token). Conception, édition, développement, exploitation de logiciels, sites internet. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 13 février 2022, désignant liquidateur Me Texier Aurelien 11 Avenue Georges Pompidou 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401515528799

SAS FORMATION ESPORTS, 76 Avenue de Selves, 24200 Sarlat-La-Canéda, RCS BERGERAC 882 491 871. Recherche, conception, développement et commercialisation de logiciels d'applications et de Plateformes numériques dans le domaine de l'Esport. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 13 février 2022, désignant liquidateur Me Texier Aurelien 11 Avenue Georges Pompidou 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401515528796

AUTRE JUGEMENT ET ORDONNANCE

(Jugement du 15 avril 2022)

DAGNALL James, le Cessac, 24500 Saint-Julien-Innocence-Eulalie. Jugement du tribunal de commerce de Bergerac en date du 6 avril 2022 prononçant la réunion du patrimoine privé de M. James DAGNALL au patrimoine affecté de l'EIRL JAMES DAGNALL BATIJAD. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur : la SCP LGA 37 rue Pozzi 24100 BERGERAC ou sur le portail électronique prévu par les articles L814-2 et L814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

12401515635066

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉSOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 13 avril 2022)

FLAYAC Florian Pierre René, les Verdames, 24520 Saint-Germain-Et-Mons, RCS BERGERAC 800 078 610. Création Entretien Parcs Et Jardins Petite Maçonnerie De Massifs. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 novembre 2020, désignant , liquidateur SELARL De Keating 12 Rue Guynemer 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401515528788

TRIBUNAL DECOMMERCE DE TOULOUSE

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 14 avril 2022)

SAS EDILOISIR, Lieu-Dit Saint-Pé, 31800 Villeneuve-De-Rivière, RCS TOULOUSE 352 410 260. Commerce spécialisé de vente de vêtements équipements accessoires fournitures chasse pêche et tous articles de sport et Loirsir vente armes et munitions 5ème et 7ème catégories. Jugement du Tribunal de Commerce de Toulouse en date du 14/04/2022 prononçant la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401515617773

TRIBUNAL DECOMMERCE DE BORDEAUX

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 06 avril 2022)

SARL MAG SERVICES, 9 Rue de Condé, 33064 Bordeaux Cedex, RCS BORDEAUX 500 125 638. Toutes prestations de services concourant à la commercialisation au sein d'une grande surface. Jugement du tribunal de commerce de Bordeaux en date du 6 avril 2022, a prononcé la réouverture de la procédure de Liquidation Judiciaire.

12401515529648

AVIS SIMPLIFIÉ

MAITRE DAVID LARRAT
AVOCAT AU BARREAU DE PERIGUEUX
SELARL HL CONSEILS ET CONTENTIEUX
1 rue du Gouverneur Général Cournarie 24120 TERRASSON LAVILLEDIEU
Tél : 05.53.46.46.46 - Mail : terrasson@hl-conseils.fr

VENTE AUX ENCHERES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PERIGUEUX
Pôle Civil Sirey 12Bis place du Général Leclerc 24000 PERIGUEUX

APPARTEMENT TYPE 3 AVEC CAVE ET GARAGE

A PERIGUEUX (24000) 85BIS RUE CHANZY

MISE A PRIX : 26 000,00 €

ADJUDICATION : LE 7 JUIN 2022 À 14H

DESCRIPTION : appartement de type 3 (lot 32 les 108/1000èmes de la propriété du sol et des PCG) situé au RDC comprenant cuisine, salle de bains, séjour, salon, dégagement, chambre - local à usage de cave (lot 44 les 15/1000èmes de la propriété du sol et des PCG) situé au sous sol côté gauche - local à usage de garage (lot 50 et les 19/1000èmes de la propriété du sol et des PCG). Cadastre : section BC numéro 236 pour 02a 88ca

IMPORTANT: Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de PERIGUEUX pourra porter les enchères.

RG 21/00026

VISITES: SUR PLACE LE 16 MAI 2022 DE 14H A 16H

Signé Maitre David LARRAT Avocat poursuivant, le 19 avril 2022.

L2200236

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM

47. LOT-ET-GARONNE

SELARL BERNARD-DELAGE-RECONDO
Notaires associés
8 Boulevard Armand Fallières
47170 Mézin

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Séverine DELAGE-RECONDO, Notaire à MEZIN (47), le 15/04/2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LANTIN FSLM.

Siège social : LAMONTJOIE (47310), « Coumias ».

Durée : 99 ans.

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Capital social : 100,00 euros.

Les apports sont numéraires.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants : Mr Frédéric LANTIN et Mme Stéphanie PROST, son épouse, demeurant à LAMONTJOIE (47310), « Coumias ».

La société sera immatriculée au RCS d'AGEN.

Pour avis

Le Notaire.
22VE02363

Cabinet Barouh - IN EXTENSO
39 rue Palissy
47000 Agen
Tél. : 05 53 47 50 22

SCI PA & LLA
Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 181, chemin des Noyers lieudit « Jouanicot »
47270 SAINT MAURIN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Saint Maurin du 15 avril 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : PA & LLA

Siège social : 181 chemin des Noyers lieudit « Jouanicot » 47270 SAINT MAURIN

Objet social : La Société a pour objet :

- L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous les immeubles bâtis ou non bâtis dont la société est ou pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement,

- La construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles à usage commercial, industriel, professionnel ou mixte,

- La réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination,

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance :

Monsieur Joseph PASCUAL, demeurant 181 chemin des Noyers lieudit « Jouanicot » 47270 SAINT MAURIN et Madame Myriam LOPEZ demeurant 181 chemin des Noyers lieudit « Jouanicot » 47270 SAINT MAURIN.

Clauses relatives aux cessions de parts :

- agrément requis dans tous les cas

- agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Agen.

Pour avis La Gérance
22VE02435

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Romain DAROS, en date du 22 avril 2022, à CASTELJALOUX.

Dénomination : **DE TIABRE**.

Forme : Société civile d'exploitation agricole.

Objet : l'exercice d'activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle. Elle est également compétente pour accomplir les opérations qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation. La surface exploitée est limitée à dix fois la surface minimum d'installation

A condition que ne soit pas modifié le caractère civil de son activité, la société peut notamment : procéder à l'acquisition de tous éléments d'exploitation agricole ; prendre à bail tous biens ruraux ; recevoir sous forme de mise à disposition dans les conditions prévues aux présents statuts, les biens dont les associés sont eux-mêmes locataires ; vendre directement les produits de l'exploitation agricole avant ou après leur transformation, conformément aux usages agricoles.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1500 euros

Montant des apports en numéraire : 1500 euros.

Cession de parts et agrément : Les cessions sont libres entre associés. Toutes les autres cessions de parts sont soumise à l'agrément de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire.

Siège social : Berderis, 47430 Calonges.

La société sera immatriculée au RCS d'Agen.

Gérant : Monsieur Alain DUBOUIL, demeurant Berderis, 47430 Calonges

Gérant : Monsieur Thierry DUBOUIL, demeurant Berderis, 47430 Calonges

Pour avis.
22VE02469

Suivant acte authentique reçu le 19/04/2022 par Maître Amélie LATOUR, notaire, au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée "BRISSON & ASSOCIES", titulaire d'un Office notarial à BORDEAUX, 20, cours Georges Clemenceau, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCI MP GIRONDE**

Forme : Société Civile Immobilière

Siège Social : 4 impasse Sasserdos 47200 Marmande

Objet : location de terrains et d'autres biens immobiliers.

Durée : 99 années

Capital social : 700 000 €

Gérant : M. André MATTEI demeurant 4 impasse Sasserdos 47200 Marmande

Transmission des parts : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

La société sera immatriculée au R.C.S. d'Agen
22VE02468

LAMAÇONNE
EARL au capital de 50000€
Siège social : Lamaçonne - Lougratte
47290 CANCON
378 236 814 RCS AGEN

TRANSFORMATION

Suivant délibération en date du 01/01/2022, l'AGE, statuant aux condition prévues par la loi, a décidé la transformation de la Société en SCEA à compter du 01/01/2022, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 50 000 euros. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme d'EARL, la Société était dirigée par :

Cogérant : Monsieur Eric PAILLE, demeurant Lamaconne Lougratte 47290 Cancon et Monsieur Sébastien PAILLE demeurant 8267 avenue des Pyrenées, Valpres Courberieu, 47330 CASTILLONNES.

Sous sa nouvelle forme de SCEA, la Société est gérée par Monsieur Sébastien PAILLE demeurant 8267 avenue des Pyrenées, Valpres Courberieu, 47330 CASTILLONNES.

L'AGE a décidé décide de modifier la dénomination de la Société qui, à compter du 1er janvier 2022 devient « de Valpres » et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

L'AGE a décidé de transférer le siège social du Lieu-Dit Lamaçonne 47290 LOUGRATTE au 8267 avenue des Pyrenées, Valpres Courberieu, 47330 CASTILLONNES à compter du 1er janvier 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts
22VE01911

BH CUSTOM CARROSSERIE
SAS au capital de 1 500 €
Siège social : 53 Rue Denis Papin
47240 BON ENCONTRE
877 913 772 RCS AGEN

NON DISSOLUTION

Par délibération en date du 29/03/2022, l'Associé unique, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissoudre la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Mention sera faite au RCS d'AGEN

Pour avis
22VE02314

SCM DES ANESTHESISTES-REANIMATEURS CESH
Société Civile de Moyens au capital de 1 100 €
Siège Social : 1 rue Docteur et Madame Delmas
47002 AGEN
519 110 621 RCS AGEN

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes des PV des AGE des 30/12/2019 et 31/12/2019, le capital social a été réduit de 100 € pour le porter de 1 100 € à 1 000 € et Françoise TERMAT est démissionnaire de la gérance au 31/12/2019.

Les articles 7 et 15 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS d'AGEN.
22VE02324

LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit des Sociétés en Droit Fiscal et Droit Social
9 rue Pontarique 47000 Agen

SCI LUVINCE
SOCIÉTÉ CIVILE
SIÈGE : 60, AV JEAN-JAURÈS (EN COURS DE TRANSFERT)
47000 AGEN
449 817 998 RCS AGEN
SIRET 449 817 998 00023

Aux termes d'une assemblée générale mixte en date du 1er Avril 2022, il ressort que :

. Madame Marie-Christine COULANGES, épouse PICQUOIN, demeurant à47000 AGEN, 19, rue Emile Sentini, a été nommée en qualité de nouvelle gérante à compter du même jour, en remplacement de Madame Francine BROGGI, démissionnaire.

. Le siège social a été transféré à 47000 AGEN, 15, rue Emile Sentini, avec effet à compter du même jour ; la société ne conservant plus aucune activité à l'ancien siège.

. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
22VE02353

Dénomination sociale : **LE JARDIN DE GAIA**

Forme : SAS

Siège social : 2, Impasse du Coteau – 47000 AGEN

Capital social : 1 000 euros

Numéro SIREN : 853 096 733 RCS AGEN

Par délibération en date du 28 mars 2022, l'associé unique, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés d'Agen.

Pour avis et mention.
22VE02386

In Extenso

Cabinet Husson
1 rue Marcel Pagnol
47510 Foulayronnes
Tél. : 05 53 95 66 35

« MCR COMPOSITES »
Société par actions simplifiée au capital de 120 000 euros
Siège social : 3, Rue Louis Armand, ZI Jean Malèze
47240 BON-ENCONTRE
434 792 024 RCS AGEN

Aux termes d'une décision unanime de la collectivité des associés en date du 07 mars 2022,

La société dénommée « FD SAJONO », Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 645, Route de Pontels, 47240 BON ENCONTRE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN sous le numéro 909 510 588, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de M. Fabrice DELGRANGE-CHARTIER, démissionnaire.

L'article 37 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de M. Fabrice DELGRANGE-CHARTIER a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de la société « FD SAJONO ».

POUR AVIS

Le Président
22VE02368

ARMAQUITAINE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social :
743 route de Fanguette
47310 SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS
889 805 826 RCS AGEN

Aux termes d'une décision en date du1er février 2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 743route de Fanguette, 47310 SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS au 8 route Mestre Marty, 47310 ESTILLAC à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

22VE02400

CONSTRUCTIONS MECANIQUES DU VILLENEUVOIS – SAS - au capital de 140 970 € porté à 64 008 € - Siège social : Zone Industrielle La Barbière Route de Tournon 47300 VILLENEUVE S/LOT 317080281 RCS AGEN L'AG mixte des associés du 05/04/2022 a décidé de réduire le capital social de réduire le capital social d'un montant de 76 962 € par voie de rachat et d'annulation de 101 actions. La modification des statuts appelle la publication des mentions suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : Le capital social est fixé à cent quarante mille neuf cent soixante-dix euros (140 970,00 €).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à soixante quatre mille huit euros (64 008 euros). Cette même AG mixte a nommé Mme Sandrine DUPUY demeurant à Cambes-Peyrouille 47300 PUJOLS, en qualité de nouvelle Présidente en remplacement de Mr Jean MACABIAU démissionnaire, a pris acte de la démission de cette dernière de son mandat de directeur général, ainsi que de la démission de Mme Gisèle MACABIAU de ses fonctions de Directrice Générale.

Pour avis. La Présidence.

22VE02388

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société **DORIANIS**, Société civile immobilière au capital de 1 700 euros, ayant son siège social sis lieu-dit "Montour" - 47200 MAUVEZIN SUR GUPIE, immatriculée sous le numéro 435 269 782 RCS AGEN, en date du 5 avril 2022, il résulte que :

- M. Patrice TINTI a été nommé en qualité de Gérant en remplacement de Monsieur Christian MARUTTI et de Madame Catherine MARUTTI, démissionnaires,

- Le siège social a été transféré du lieu-dit "Montour" - 47200 MAUVEZIN SUR GUPIE au 132, rue Thomas Edison - 47250 SAMAZAN

POUR AVIS

Le Gérant

22VE02396

EDITIONS CEI
SAS au capital de 6.000 €
Siège : 5 RUE BUGEAUD 69006 LYON
317164226 RCS de LYON

Par décision de l'AGE du 01/04/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 44 Impasse Magdeleine 47200 MARMANDE.

Président: M. ANDRE Jacques 7 avenue de Lattre de Tassigny 47200 MARMANDE

Radiation au RCS de LYON et ré-immatriculation au RCS de AGEN.

22VE02413

CF Compagnie Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

PHARMACIE DE FRANCESCAS
Société à responsabilité limitée
au capital de 102 000 euros
Siège social : 5 Place du Centre
47600 FRANCESCAS
529 970 634 RCS AGEN

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes du procès-verbal de l'AGE en date du 08/04/2022, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La durée de la Société et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 102 000 euros.

La dénomination sociale "PHARMACIE DE FRANCESCAS" est remplacée par « SASU Les Délices de Maryline ».

L'objet social devient : la production de fruits et légumes, de fleurs, d'œufs, l'élevage de volailles, la fabrication de produits alimentaires (plats cuisinés, pâtisseries, boissons non alcoolisées (jus et boissons fermentées)), la vente au détail et aux professionnels de fruits, de légumes, de volailles, de fleurs, d'œufs et de tous produits alimentaires transformés et boissons non alcoolisées.Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

Le siège social est transféré du 5 Place du Centre, 47600 FRANCESCAS au lieu-dit Baccala, 2990 route de Nérac 47170 MEZIN.

Présidente: Mme Maryline RAPETTI, demeurant lieudit Baccala 2990 Route de Nérac, 47170 MEZIN.

Pour avis

22VE02390

MX TRACK
Société par Actions Simplifiée
au capital de 500 €
Siège social : 19 Rue Danielle Casanova
31120 PORTET SUR GARONNE
885 372 086 RCS TOULOUSE

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes du PV de l'AGE du 13/04/2022 : (1) A compter du 13/04/2022 le siège social est transféré, au 1157 Chemin du Grand Bosc, 47220 MARMONT PACHAS ; (2) Au 13/04/2022 : Sylvain ASSIE démissionne de ses fonctions de Président, Soufiane LAKHFIF démissionne de ses fonctions de Directeur Général, et Jérémy BARADA est nommé Président.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de AGEN.

Pour avis, la présidence.

22VE02357

CHANGEMENT DE GÉRANT

Dénomination : **SOCIETE CIVILE AGRICOLE DE MONFORT**.

Forme : SC.

Capital social : 1524,49 euros.

Siège social : MONFORT, 47330 MONTAURIOL. 322557166 RCS d'Agen.

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 29 mars 2022, à compter du 8 novembre 2018, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :

- Monsieur Nicola FABBRI, demeurant Montfort, 47330 Montauriol en remplacement de M. Marino FABBRI

Mention sera portée au RCS d'Agen.

22VE02414

---

les avocats

CABINET DAURIAC & ISSAGARRE
SELARL d'Avocat
3 rue Albert Ferrasse
47550 BOE
Tél. : 05.53.77.65.65

BOREAL
Société par actions simplifiée
Au capital de 6.000 €uros
Siège Social :
22, Avenue de Villeneuve
47500 MONSEMPRON-LIBOS
488 979 790 R.C.S AGEN
SIRET 488 979 790 00018

Il résulte des termes des décisions de l'associée unique en date du 14 avril 2022 qu'il a été :

- Pris acte de la démission de Monsieur Jean-Jacques BROUILLET de ses fonctions de Président de la société.

- Nommé en qualité de Présidente de la société la société DMAV, société par actions simplifié au capital de 1.000 €uros, dont le siège est à 47140 PENNE-D'AGENAIS, 7, Rue Jean MOULIN, immatriculée 911 238 335 R.C.S AGEN.

- Nommé Monsieur Dominique MASCELLI, demeurant à 47140 PENNE-D'AGENAIS, 7, Rue Jean Moulin, en qualité de Directeur Général.

- décidé de transférer le siège social à 47500 MONSEMPRON-LIBOS, 8, Rue du Pont Neuf, la société ne conservant aucune activité à l'ancien siège.

Publicité de la modification sera faite auprès du R.C.S d'AGEN

D.MASCELLI

22VE02419

In Extenso

Cabinet Barouh - IN EXTENSO
39 rue Palissy
47000 Agen
Tél. : 05 53 47 50 22

GROUPE JLT RH
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 65, Rue d'Ostande
47240 LAFOX
907 738 678 RCS Agen

AVIS DE PUBLICITÉ

Par décision du 1er avril 2022, l'associé unique a transféré le siège social du 65, rue d'Ostande à LAFOX (47240) à ZAC AGEN SUD 1216 avenue du Midi à AGEN (47000) à compter de ce jour, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance.

22VE02436

In Extenso

Cabinet Barouh - IN EXTENSO
39 rue Palissy
47000 Agen
Tél. : 05 53 47 50 22

THOMAS CADRE RH
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 6, Rue François Neveux
47550 BOE
908 458 094 RCS Agen

AVIS DE PUBLICITÉ

Par décision du 15 mars 2022, l'associé unique a transféré le siège social du 6 rue François Neveux à BOE (47550) à ZAC AGEN SUD 1216 avenue du Midi à AGEN (47000) à compter de ce jour, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,

Le Président.

22VE02444

OR PASSION Bijouterie AU PONT D'OR Société par Actions Simplifiée au capital de 38 112,25 € Siège social : 93, rue du Général de Gaulle 78300 POISSY RCS VERSAILLES B 569 801 327 Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 15 avril 2022, le siège social de la société est transféré du 93, rue du Général de Gaulle à Poissy (78300) au FONPEYRE EST 47200 MARMANDE. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Le président est inchangé, M. Lionel de SAMBI demeurant FONPEYRE EST 47200 MARMANDE. Pour avis

22VE02446

HELIOTARN
SAS au capital de 10.000 €
Siège social ZAC des Champs de Lescaze – 47.310 Roquefort
512 726 795 RCS AGEN

Le 08 04 22 a été constatée la terminaison des mandats de CONSULTANTS AUDITEURS ASSOCIES et Américo BOLLATI en qualité respectivement de Co-commissaire aux comptes titulaire et de Commissaire aux comptes suppléant, et il a été décidé de ne pas les remplacer.

22VE02463

FIDUCIE CONSULTANTS
Experts-Comptables

DE L'ETABLE A L'ASSIETTE
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 41 allée des Mousquetaires
47520 LE PASSAGE
901 635 409

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

Aux termes d'une délibération en date du 3 février 2022, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Alban LESUEUR de ses fonctions de gérant à compter du 3 février 2022.

Pour avis

La Gérance

22VE02454

In Extenso

Cabinet Barouh - IN EXTENSO
39 rue Palissy
47000 Agen
Tél. : 05 53 47 50 22

JLTHOMAS RH
Société à responsabilité limitée au capital de 50 000 euros Siège social : 6, Rue François Neveux - ZAC de Trenque 47550 BOE 810 061 101 RCS Agen

AVIS DE PUBLICITÉ

Par décision du 1er avril 2022, l'associé unique a transféré le siège social du 6 rue François Neveux – ZAC de Trenque à BOE (47550) à ZAC AGEN SUD 1216 avenue du Midi à AGEN (47000) à compter de ce jour, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,

La Gérance.
22VE02455

EMILODIE
Société civile immobilière au capital de 1 500 euros Siège social : 23 rue Pasteur 47520 LE PASSAGE 441 632 338 RCS AGEN

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une délibération en date du 28 février 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé

de remplacer à compter du 28 février 2022, la dénomination sociale EMILODIE par PASCALEX et de modifier en conséquence l'article 2.1 des statuts.

de transférer le siège social du 23 rue Pasteur 47520 LE PASSAGE au 9 rue Jasmin 47520 LE PASSAGE à compter du 28 février 2022, et de modifier en conséquence l'article 2.2 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN

Pour avis

La Gérance
22VE02456

HELIOCAP
SAS au capital de 10.000 € ZAC des Champs de Lescaze – 47.310 Roquefort 520 808 510 RCS AGEN

Le 08 04 22 a été constatée la terminaison des mandats de CONSULTANTS AUDITEURS ASSOCIES et Américo BOLLATI en qualité respectivement de Co-commissaire aux comptes titulaire et de Commissaire aux comptes suppléant, et il a été décidé de ne pas les remplacer.
22VE02462

MARCHÉ D'ICI SAS au capital de 4.340 € Siège social : 35 rue du Port, 47230 LAVARDAC 832 351 480 RCS d'AGEN Le 31/03/2022, les associés ont pris acte du départ du directeur général délégué, M. Yann CHARLOU. Mention au RCS d'AGEN
22VE02409

HELIOVALENCE
SAS au capital de 10.000 € ZAC des Champs de Lescaze – 47.310 Roquefort 512 726 829 RCS AGEN

Le 08 04 22 a été constatée la terminaison des mandats de CONSULTANTS AUDITEURS ASSOCIES et M. Américo BOLLATI en qualité respectivement de Co-commissaire aux comptes titulaire et de Commissaire aux comptes suppléant, et il a été décidé de ne pas les remplacer.
22VE02473

RS PROJET 52
Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 € ZAC des Champs de Lescaze à Roquefort (47.310) 850 212 572 RCS AGEN

Suivant décision du 08 04 22 et conformément à l'art L225-248 Code com. il a été décidé de ne pas dissoudre la Société.
22VE02460

RD PROJET 5
SAS au capital de 10.000 € ZAC des Champs de Lescaze à Roquefort (47.310) 850 212 507 RCS AGEN

Suivant décision du 08 04 22 et conformément à l'art L225-248 Code com. il a été décidé de ne pas dissoudre la Société.
22VE02461

HUMANETECH

EURL au capital de 2.000 €. Siège social : Lieu-dit Pépelat, 47270 SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC.829 840 248 RCS d'AGEN

Le 04/04/2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. Guillaume MAISON, Lieu-dit Pépelat, 47270 SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 04/04/2022. Radiation au RCS d'AGEN
22VE02341

ERIC BITONE
SARL en liquidation au capital de 5 000 € Siège social : Lieudit Saint-Pé 47160 – DAMAZAN 524 992 740 RCS AGEN

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'associé unique en date du 31/12/2021, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter 31/12/2021 et sa mise en liquidation.

L'associé unique a nommé comme Liquidateur Madame Anne-Marie SERE, demeurant à DAMAZAN (Lot et Garonne) Lieu-dit Récatats, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AGEN.

Mention sera faite au RCS d'AGEN.

Pour avis,

Le liquidateur
22VE02350

CABINET DE SERMET
Société d'avocats
406, Boulevard Jean Jacques BOSC
Cité numérique - Entrée 1 C
33130 BEGLES
Tél : 05.56.49.18.23
contact@desermet-avocats.fr -
www.desermet-avocat.fr

SOCIETE EASY ADVANCE
Société en liquidation SARL au capital de 2.000 € Siège social : (47550) BOE ZAC DE FABAS SIREN 533.870.689 - RCS AGEN

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant délibération du 22/03/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'AGEN.

Pour avis

Le liquidateur
22VE02367

SNC PHARMACIE DU CHATEAU
Société en nom collectif en liquidation au capital de 975 673,71 Euros Siège social : 11, Avenue de Mondenard 47600 NÉRAC 429 160 088 R.C.S. AGEN

Par décision du 28/02/2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour, a nommé en qualité de liquidateur Madame Françoise BARTHES, épouse BERTRAND, demeurant au 10, Rue Fon Clare – 34310 CAPESTANG et fixé le siège de la liquidation au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents devront être notifiés.

Dépôt légal au RCS d'AGEN

Pour avis
22VE02371

JAYAN LIBERTE
SCI au capital de 1 524.49 euros Siège social : Au Bourg 47 450 SAINT HILAIRE DE LUSIGNAN 349830760 RCS AGEN

L'AGE du 09/04/2022 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur Mr Benjamin Pierre Marie GALLEZOT, demeurant 92, Rue Albert Sarrault 78 000 VERSAILLES, et fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

Modification au RCS d'AGEN
22VE02373

S.C.I. C.B.B. SCI en liquidation au capital de 304,90 € Siège social LIEUDIT LE COLOMBIER HAUT 47110 STE LIVRADE SUR LOT 382 119 188 RCS Agen Suivant l'assemblée générale en date du 14/04/2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 14/04/2022. Les comptes de la société seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Agen.
22VE02382

GROUPE SOGECOFA SA au capital de 2 668 522 € Siège social : lieudit Beaulieu - 47400 Fauillet - 388 198 392 RCS Agen Suivant déclaration en date du 18.03.2022, la société MEDIACO LEVAGE société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 6 895 080 € - siège social à Marseille (13016) - 17, avenue André roussin - Espace Jean-Jacques Vernazza - 325 793 560 RCS Marseille, représentée par son Président du Directoire, Alexandre-Jacques VERNAZZA, en sa qualité d'associé unique de la société GROUPE SOGECOFA, a décidé la dissolution anticipée sans liquidation de ladite Société. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 Alinéa 3 du Code Civil, les créanciers de GROUPE SOGECOFA peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le TC d'Agen. Formalité RCS d'Agen
22VE02384

LE JARDIN FLEURI
Société Civile Immobilière En liquidation Au capital de 1 000 € 300 Voie de Ouillès 47110 DOLMAYRAC 885 313 486 RCS AGEN

La collectivité des associés a approuvé le 1er avril 2022 le compte définitif de liquidation, déchargé M. Fabrizio FIORINO de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'AGEN.
22VE02429

LE JARDIN FLEURI
Société Civile Immobilière Au capital de 1 000 € 300 Voie de Ouillès 47110 DOLMAYRAC 885 313 486 RCS AGEN

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 28 mars 2022 a décidé de dissoudre la société par anticipation à compter du 28 mars 2022.

Elle a nommé en qualité de liquidateur M. Fabrizio FIORINO, demeurant à 1441 Route de Pérignac, Roc de Lire 47360 MONTPEZAT, et fixé le siège de la liquidation à l'adresse du siège social.
22VE02430

ERIC BITONE
SARL en liquidation au capital de 5 000 € Siège social : Lieudit Saint-Pé 47160 – DAMAZAN 524 992 740 RCS AGEN

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'associé unique, en date du 31/12/2021 et après avoir entendu le rapport du Liquidateur, a :

– approuvé les comptes de liquidation,

– donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat,

– prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.

Mention sera faite au RCS d'AGEN.
22VE02351

S.C.I. C.B.B. SCI au capital de 304,90 € Siège social LIEUDIT LE COLOMBIER HAUT 47110 STE LIVRADE SUR LOT 382 119 188 RCS Agen Suivant assemblée générale extraordinaire du 14/04/2022 il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 14/04/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. A été nommé liquidateur M. BOTTO Bernard demeurant LIEUDIT le COLOMBIER HAUT 47110 STE LIVRADE SUR LOT. Le siège de la liquidation est fixé au LIEUDIT le COLOMBIER HAUT 47110 STE LIVRADE SUR LOT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Agen.

22VE02380

---

les avocats

CABINET DAURIAC & ISSAGARRE
SELARL d'Avocat
3 rue Albert Ferrasse
47550 BOE
Tél. : 05.53.77.65.65

AVIS DE VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date à 47 NERAC, du 14 avril 2022, enregistré à 47 AGEN, le 21 avril 2022, dossier 2022/00025088 référence 4704P01 2022 A 00749, **Madame Colette DAVID**, demeurant à 47600 CALIGNAC, 1157, Route de la Bruhe, lieudit «La Bruhe», immatriculée 348 214 594 R.C.S AGEN, a vendu à la société **L'Uni-Vert Matériaux**, société par actions simplifiée au capital de 20.000 €uros, dont le siège est à 47600 NERAC, Avenue des Pyrénées, ZA Larrousset, Lot N 14, immatriculée 911 874 980 R.C.S AGEN **un fonds de commerce de négoce de matériaux écologiques de construction, droguerie, librairie spécialisée et produits liés à l'activité de construction, exploité à 47600 NERAC, Route de Condom, ZA Larrousset,** et pour lequel elle est immatriculée 348 214 594 R.C.S AGEN, moyennant le prix principal de SOIXANTE MILLE €UROS, s'appliquant pour 50.000 €uros aux éléments incorporels et 10.000 €uros aux éléments corporels.

L'entrée en jouissance est intervenue, le 14 avril 2022.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales par Maître Serge DAURIAC, membre de la SELARL CABINET DAURIAC & ISSAGARRE, sis à 47550 BOE, 3, Rue Albert Ferrasse où domicile a été élu à cet effet.

N.MOREL

22VE02425

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Monsieur Jean-Pierre Gilbert **LEGLISE**, Retraité, né à CHAUNY (02300), le 22 janvier 1956 et Madame Dominique Francine **MIETTON**, Retraitée, née à LA FERE (02800), le 31 octobre 1956, demeurant ensemble à LE PASSAGE (47520), 62 rue du Docteur Desgenettes, mariés à la Mairie de BEAUTOR (02800), le 26 mars 1977, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant. L'acte a été reçu par Me André LEVET, notaire à LE PASSAGE D'AGEN, le 22 avril 2022.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me André LEVET, notaire à LE PASSAGE D'AGEN, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.

Me André LEVET - Notaire
22VE02457

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 29 octobre 1998,

Mademoiselle Françoise Marie-Thérèse FABRE, en son vivant retraitée, demeurant à DURAS (47120) Maison de retraite Bellevue.

Née à PARIS 16ÈME ARRONDISSEMENT (75016), le 16 février 1947. Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

Décédée à MARMANDE (47200) (FRANCE), le 5 décembre 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Céline GRASS DARQUE, notaire associé de la Société : " Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Office Notarial Saint-Cyr, titulaire d'un Office Notarial" ayant son siège à VILLENEUVE SUR LOT, 32 Boulevard Saint Cyr, le 11 avril 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Céline GRASS DARQUE, notaire à VILLENEUVE SUR LOT LOT ET GARONNE, référence CRPCEN : 47044, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de AGEN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

22VE02377

AVIS RECTIFICATIF

Dans l'annonce 22VE01205 concernant la société **MATANGI** parue le 02/03/2022 dans LA VIE ECONOMIQUE SUD OUEST, il fallait lire :

Les assemblees generales de dissolution et liquidation du 20/12/2021 étant caduques pour absence de convocation et absence de rapport du liquidateur, ces assemblées générales ont été annulées par assemblée générale rectificative du 19/04/2022. La précédente annonce est donc nulle et non avenue.

en lieu et place de

Par décision du 31/12/2021, l'assemblée générale a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur : M. Aurélien PÉRÉ demeurant 2344 route de la tour, 47270 ST ROMAIN LE NOBLE, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 31/12/2021.Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de AGEN.

Le reste est sans changement.

22VE02366

VOS ANNONCES
IMMOBILIER
EMPLOI
PUBLICITÉ
COMMERCIALE
05 56 52 32 13

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AGEN

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 20 avril 2022)

SAS EN ROUTE, Millasseau, 47250 Sainte-Gemme-Martaillac, RCS Greffe d'Agen 835 380 866. Transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mars 2022, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_4701_201

SAS KING NETTOYAGE AUTO, 26 Avenue Jean Jaurès, 47000 Agen, RCS Greffe d'Agen 829 233 808. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Septembre 2021, désignant liquidateur Me Marc Leray 9, rue Pontarique - 47031 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_4701_202

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 19 avril 2022)

SAS TORRES ET FILS, Lieu-Dit sur le Couvent, 47430 Le Mas-d'Agenais, RCS Greffe d'Agen 380 407 361. Préparation industrielle de produits à base de viande. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant administrateur Selarl Thiollet Philippe, Représentée Par Me Philippe Thiollet 4, rue Jules de Rességuier - 31000 Toulouse avec les pouvoirs : de surveiller le débiteur dans sa gestion, mandataire judiciaire SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_4701_203

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 20 avril 2022)

SARL MS, Lieu-Dit Sarrazy, 47300 Villeneuve-sur-Lot, RCS Greffe d'Agen 844 936 351. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot.

2022_4701_204

SARL DARDY, Lieu-Dit Dardy, 47120 Duras, RCS Greffe d'Agen 833 264 286. Commerce de gros (commerce interentreprises) de fruits et légumes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot.

2022_4701_205

SARL LA P'TE BEKE, Place Du 8 Mai 1945, 47140 Dausse, RCS Greffe d'Agen 828 768 945. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot.

2022_4701_206

LA VIE ECONOMIQUE DU SUD-OUEST
HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS SARL au capital de 50 000 €
Siège social : 108 rue Fondaudège - CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex
SIRET 353 502 644 00019

Directeur de la publication : Guillaume **LALAU**
Directeur délégué : Nicolas **THOMASSET**
Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET**
Direction artistique : David **PEYS**
Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëllie **SANZ**
Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE**
Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH**, Chantal **BOSSY**, Nelly **BETAILLE**, Suzanne **BOIREAU-TARTARAT**, Jonathan **BITEAU**, Matthieu **DAL'ZOVO** & Marie-Amélie **HUSSON**
Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER**
Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA**
Assistante communication digitale : Magalie **RICCETTI**
Responsable annonces légales : Emmanuelle **GESLAIN**
Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO**
Responsable comptable : Florence **MANOEUVRIER**
Service abonnement : Catherine **DEPETRIS**
Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU**
Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU**, Franck **DUPERIÉ** & Christine **SABOURIN**
Secretariat : Khedidja **OUIS**

PUBLICITÉ
Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution
Hebdomadaire - Parution le mercredi

Impression : **ROTIMPRES**

Routage : **SUD MAILING**
Commission paritaire n° 1022 I 182705
ISSN 2729-0034
Prix unitaire : 1,50 €
Abonnement 1 an : 40 €
Membre RésoHebdoEco

INDEMNITÉS DE DÉPLACEMENT DANS LE BTP

Le montant des indemnités forfaitaires de déplacement exonérées pour les salariés du BTP et du travail temporaire est revalorisé pour 2022.

Les indemnités versées aux salariés au titre de leurs frais professionnels (repas, déplacements...) sont exonérées de charges sociales lorsqu'elles prennent la forme d'allocations forfaitaires. L'exonération est toutefois plafonnée à une limite fixée chaque année par arrêté.
Certains secteurs d'activité bénéficient d'un barème spécifique pour les indemnités de petits déplacements (frais de repas et frais de transport). Il s'agit des entreprises du secteur des travaux publics et du bâtiment, du travail temporaire, de la tôlerie, de la chaudronnerie et de la tuyauterie industrielle.
L'allocation forfaitaire pour les frais de repas est fixée à 9,50 euros pour un repas pris hors des locaux de l'entreprise ou sur un chantier et à 19,40 euros pour un repas au restaurant.

FRAIS DE DÉPLACEMENTS

Pour les frais de déplacements des salariés qui se rendent habituellement sur des sites extérieurs à l'entreprise, le taux de l'allocation est déterminé sur la base de la moitié des indemnités kilométriques du barème de l'administration fiscale pour un véhicule de 4 CV (soit 0,575/2 = 0,2875 euro par km). Ce barème étant en vigueur à dater du 14 février 2022, il en est de même pour les limites d'exonération en matière sociale.
L'entreprise n'a pas à justifier du mode de transport utilisé par le salarié ni du montant réel des frais de transport.
Le barème indique la limite d'exonération, par jour, pour un déplacement aller-retour.
La distance parcourue se calcule à partir du domicile fiscal ou de résidence habituelle du salarié, ou à partir du siège de l'entreprise ou de l'établissement (sauf pour les entreprises de travail temporaire).
En cas d'utilisation d'un véhicule électrique, le montant de l'indemnité kilométrique est majoré de 20 %.

LIMITE D'EXONÉRATION DES INDEMNITÉS DE DÉPLACEMENT (EN EUROS)

Distance parcourue	Limite d'exonération quotidienne
Entre 5 km et 10 km	2,90
10 km et 20 km	5,80
20 km et 30 km	8,60
30 km et 40 km	11,50
40 km et 50 km	14,40
50 km et 60 km	17,30
60 km et 70 km	20,10
70 km et 80 km	23,00
80 km et 90 km	25,90
90 km et 100 km	28,80
100 km et 110 km	31,60
110 km et 120 km	34,50
120 km et 130 km	37,40
130 km et 140 km	40,30
140 km et 150 km	43,10
150 km et 160 km	46,00
160 km et 170 km	48,90
170 km et 180 km	51,80
180 km et 190 km	54,60
190 km et 200 km	57,50

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2020 T3	115,70	+ 0,09 %
2020 T4	117,79	- 0,32 %
2021 T1	116,73	+ 0,43 %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE
PLAFOND MENSUEL

2022 : 3 428 €
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022

VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION

	FÉVRIER 2021	FÉVRIER 2022	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	105,12	108,94	+ 3,6 %
INDICE HORS TABAC	104,24	108,14	+ 3,74 %

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %
2e TRIMESTRE 2021	131,12	+ 0,42 %
3e TRIMESTRE 2021	131,67	+ 0,83 %
4e TRIMESTRE 2021	132,62	+ 1,61 %

SMIC

HORAIRE	MENSUEL (35 H)
10,57 €	1 603,12 €

TENDANCES BOURSE

ALIENOR
CAPITAL

GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS ET GESTION DE FONDS
18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**
www.alienorcapital.com

INDICES ACTIONS

	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	6 534,79	-1,3%	-8,6%	3,8%	7 376,37	5 962,96	France
SBF 120	5 071,68	-1,2%	-8,5%	2,4%	5 706,97	4 613,33	France
EURO STOXX 50	3 830,76	-1,8%	-10,9%	-4,7%	4 392,15	3 505,29	Europe
S&P 500	4 451,11	-0,3%	-6,6%	6,9%	4 796,56	4 170,70	USA
NASDAQ 100	14 161,37	-1,8%	-13,2%	1,8%	16 501,77	13 046,64	USA
FOOTSIE 100	7 601,28	2,7%	2,9%	8,6%	7 672,40	6 959,48	Royaume-Uni
DAX 30	14 153,46	-1,8%	-10,9%	-7,9%	16 271,75	12 831,51	Allemagne
SMI	12 281,42	0,8%	-4,6%	9,6%	12 939,17	11 057,06	Suisse
NIKKEI	26 985,09	0,6%	-6,3%	-9,1%	29 332,16	24 717,53	Japon
SSE COMPOSITE	3 194,03	-1,8%	-12,2%	-8,2%	3 639,78	3 063,97	Chine

VALEURS RÉGIONALES

	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Rendement 2021
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	13,40	1,4%	N/A	N/A	14,02	12,00	-
AIR MARINE	1,95	45,5%	7,1%	-12,9%	1,99	1,20	-
ASHLER ET MANSON	2,40	3,4%	10,1%	10,1%	2,40	2,18	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	-16,0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	1,36	3,0%	0,7%	0,1%	1,74	1,23	-
CHEOPS TECHNOLOGY	78,00	-3,1%	1,3%	72,6%	81,00	73,00	6,4%
DOCK.PETR.AMBES AM	454,00	0,0%	-2,6%	0,4%	472,00	426,00	6,5%
EAUX DE ROYAN	94,00	-1,6%	1,6%	-6,0%	104,00	86,00	10,3%
EUROPLASMA	0,03	-14,7%	-71,8%	-97,3%	0,13	0,03	-
FERMENTALG	2,86	14,2%	-8,0%	-4,2%	3,14	2,15	-
GASCOGNE	3,38	6,3%	-9,6%	-32,1%	3,86	2,82	-
GPE BERKEM	9,57	15,6%	-6,2%	N/A	10,50	8,08	-
GPE PAROT (AUTO)	2,36	24,9%	-9,2%	-16,6%	2,66	1,89	-
HYDROGENE DE FRANCE	32,50	5,5%	22,9%	N/A	32,50	25,20	-
I.CERAM	10,50	-6,7%	-36,0%	-65,8%	17,80	10,20	-
I2S	5,90	9,3%	20,4%	68,6%	5,90	4,60	2,4%
IMMERSION	7,08	51,9%	18,0%	263,1%	7,08	4,30	-
IMPLANET	0,28	0,2%	-9,8%	-73,9%	0,40	0,25	-
KLARSEN DATA	2,58	14,7%	10,0%	214,0%	2,58	1,78	-
LECTRA	39,75	-5,6%	-5,4%	30,3%	44,20	35,95	0,9%
LEGRAND	82,16	-9,3%	-20,2%	-1,3%	103,80	80,28	2,0%
MULTIMICROCLOUD	0,71	0,0%	29,1%	168,9%	0,71	0,55	-
O SORBET D'AMOUR	2,14	7,5%	7,0%	42,7%	2,48	1,37	-
OENEO	13,90	-0,7%	1,2%	24,1%	15,50	13,52	1,4%
POUJOULAT	84,00	13,5%	68,7%	116,5%	85,00	49,60	0,7%
SERMA TECH.	392,00	0,0%	28,9%	7,1%	488,00	292,00	0,9%
UV GERMI	4,53	-2,7%	-40,1%	-54,4%	8,53	3,51	-
VALBIOTIS	6,92	15,3%	1,0%	-12,2%	7,35	4,20	-

MARCHÉ DE L'OR

	Dernier cours	Var. 31/12	Prime sur l'or fin
LINGOT 1 KG	59 000,00	18,5%	1,2%
NAPOLÉON 20 F 5,81 G	359,80	20,3%	6,4%
PIÈCE 20 DOLLARS 30,09 G	1 999,00	16,9%	13,9%
PIÈCE 10 DOLLARS 15,04 G	1 070,00	25,9%	22,0%
PIÈCES 50 PESOS 37,50 G	2 244,00	19,5%	2,6%
SOUVERAIN 7,32 G	444,00	15,0%	4,2%
PIÈCE LATINE 20 F 5,80 G	351,90	16,6%	4,1%
PIÈCE 10 FLORINS 6,05 G	370,00	19,8%	4,9%
PIÈCE SUISSE 20 F 5,81 G	358,90	20,8%	6,1%
KRUGERRAND 31,10 G	1 974,75	17,9%	8,9%

MARCHÉ DES CHANGES (/€)

	Dernier cours	Var. 31/12	Pays
DOLLAR USD	1,09	-4,3%	États-Unis
LIVRE GBP	0,83	-7,8%	Royaume-Uni
FRANC SUISSE CHF	1,02	-5,7%	Suisse
DOLLAR CAD	1,37	-12,6%	Canada
YEN JPY	136,32	7,8%	Japon
COURONNE DKK	7,44	0,0%	Danemark
COURONNE SEK	10,30	2,7%	Suède
RAND ZAR	15,93	-11,6%	Afrique du Sud
DOLLAR AUD	1,46	-8,1%	Australie
YUAN RMB	6,92	-12,9%	Chine

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

UN MUSÉE D'HISTOIRE INDUSTRIELLE

© D.R.

Un musée vient de naître au Lardin-Saint-Lazare, dans le canton du Haut Périgord Noir, et il raconte l'histoire industrielle de la vallée. C'est le Budget participatif du Département qui a permis sa réalisation.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Porté par la Coopérative scolaire de l'école élémentaire, grâce à une dotation de 20 383 euros, ce projet conçu par les élèves de CM2 était lauréat de la première édition du Budget participatif, en 2019, dans la catégorie jeune moins de 20 ans. Sur 360 projets présentés, 53 lauréats ont été désignés par le vote de 30 577 Périgourdins pour répartir un budget de 1 million d'euros. Dont celui-ci, hommage à l'économie locale imaginé par les enfants de l'école élémentaire et sa directrice, Dominique Bori, pour préserver les traces de l'histoire industrielle de la commune, avec l'idée d'une exposition muséale itinérante. Verrerie, briqueterie, papeterie ont joué un rôle déterminant, à plusieurs époques, dans le développement de la cité.

ÉVOCATIONS ET TÉMOIGNAGES

Des documents (photos, cartes, machines) sont exposés et des témoignages d'employés projetés sur tableau numérique mobile, des maquettes de machines, des objets en verre soufflé de Terrasson, un pressoir de briqueterie composent cet univers qui sera complété par un espace lecture, pour mieux comprendre l'industrie d'aujourd'hui sous l'angle de la sécurité (équipements et signalétique), de l'énergie (électricité renouvelable), des machines (fabriquées à l'aide d'une imprimante 3D et coupeuse papier), des robots industriels et pédagogiques (les observer en action, les programmer), des engrenages et poulies (manipuler, construire).
Aménagé dans les locaux de l'ancienne école de Saint-Lazare, en face de l'usine papetière et à quelques pas de la verrerie de Brardville, le musée est ouvert gratuitement tous les dimanches après-midi d'avril.

BUDGET PARTICIPATIF 2022

La troisième édition du Budget participatif a été lancée en mars : jusqu'au 31 mai, les Périgourdins peuvent déposer leurs idées sur le site budgetparticipatif.dordogne.fr. Dotée de 1 million d'euros, l'opération réserve 100 000 euros à des projets portés par des jeunes. Chaque dossier retenu recevra 12 000 euros au maximum (trois lauréats minimum retenus par canton). La campagne et le vote du public pour les projets se dérouleront du 19 septembre au 30 octobre. L'annonce des résultats est prévue le 18 novembre lors d'une soirée festive.